



enda

en 2007

rapport
annuel

*le défi de
la relance*
institutionnelle et politique

changements
climatiques

sécurité
alimentaire

commerce &
globalisation

migrations &
développement



© 2008 Enda Tiers-monde / Organisation Internationale Non Gouvernementale

Publication : ENDA TIERS-MONDE / Secrétariat exécutif

Citation : ENDA TIERS-MONDE / Secrétariat exécutif [2008], Rapport annuel 2007, *Le défi de la relance institutionnelle et politique*, Dakar, Sénégal, 60 pages.

Photos de couverture : Enda Action en Casamance - Bureau de Kolda (*Le travail des femmes de Kolda dans les rizières aménagées par Enda, leur permet de contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire dans leur communauté*)

Impression : LA ROCHETTE (Dakar - Sénégal)

Rapport disponible auprès du Secrétariat exécutif d'Enda Tiers-monde :

Résidence du Phare Mamelle
Route de Ngor - Dakar
BP : 3370 DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 860 51 32
Fax : +221 33 860 51 33
Standard : +221 33 869 99 48
E-mail : se@enda.sn
Site Web : <http://www.enda.sn>

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise, sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.

enda
en 2007

*le défi de
la relance
institutionnelle et politique*

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA SECRETAIRE EXÉCUTIVE	7
1. VERS UNE MEILLEURE GOUVERNANCE D'ENDA	9
1.1. La réunion élargie du Bureau exécutif	9
1.2. La prise de fonction de la Secrétaire exécutive	9
1.3. La mobilisation des ressources financières	10
2. CHANGEMENTS CLIMATIQUES	15
2.1. Lobbying et dialogue politique	15
2.2. Accords multilatéraux sur l'environnement	17
2.3. Animation des réseaux	20
3. SECURITÉ ALIMENTAIRE	23
3.1. Agir sur les facteurs structurels	23
3.2. Peser politiquement sur les facteurs conjoncturels	29
4. COMMERCE ET GLOBALISATION	35
4.1. Renforcement des espaces et forums internationaux	35
4.2. Dialogue politique et négociations commerciales	37
5. MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT	43
5.1. Migrations en Afrique ou la citoyenneté sans frontières	44
5.2. Migrations hors-Afrique ou les diasporas solidaires	45
ANNEXES	52

MESSAGE DE LA SECRETARE EXÉCUTIVE



Mme Joséphine OUEDRAOGO

Au moment où je prenais service à Enda TM, en septembre 2007, l'Organisation entrait résolument dans la dernière étape de la période de transition institutionnelle qui a commencé à l'aube de la décennie 2000. A l'instar de toutes les institutions ayant passé le cap des 25 années d'existence, Enda portait en son sein des disfonctionnements causés par le vieillissement et les inadaptations de son système de gouvernance. Conscients des risques d'implosion que pourrait entraîner la persistance de telles défaillances organiques, les principaux acteurs de l'Organisation avaient eu le mérite de conduire un processus d'autoévaluation profonde et vigoureuse dénommé *Mouya Yara*. Mené entre 2002 et 2004, ce processus avait fait des recommandations pertinentes qui serviraient d'orientations pour une profonde réforme institutionnelle et un repositionnement politique d'Enda.

Cette refondation de l'Organisation signifiait une clarification de son projet politique et un renforcement de ses capacités de diagnostic et d'analyse prospective des enjeux et des défis à l'échelle nationale, régionale et internationale. La réforme institutionnelle appelait aussi à la mise en place de systèmes de gouvernance transparents, basés sur le dialogue, la concertation et la participation au niveau de l'ensemble de l'Organisation. La multiplicité des programmes d'Enda et son expansion sur d'autres continents, comme l'Amérique Latine et l'Asie, commandaient plus de cohérence et de convergence dans les interventions, en conformité avec sa mission originelle. Les organes décisionnels d'Enda, que sont l'Assemblée générale et le Conseil d'administration, devaient aussi retrouver leur légitimité et exercer leurs prérogatives dans un esprit d'interaction avec les autres acteurs de l'Organisation.

Toutes ces recommandations issues du processus *Mouya Yara*, ont ainsi constitué l'essentiel du mandat des secrétaires exécutifs qui ont succédé à Feu Jacques BUGNICOURT. Si depuis 2003, certaines mesures ont été initiées dans le cadre de la réforme institutionnelle, la mise en œuvre de l'ensemble des stratégies devant concourir au véritable repositionnement de l'Organisation a dû cependant être légitimée par une réorganisation des instances décisionnelles. En juillet 2007, un sursaut collectif porteur d'une volonté réelle de lever tous les obstacles à la finalisation de la réforme s'est exprimé lors de la réunion élargie du Bureau exécutif. Les propositions faites par la réunion de juillet sont devenues les priorités de ma première Feuille de route, en vue d'une relance d'Enda conformément aux recommandations du processus *Mouya Yara*.

La restructuration du rapport d'activités annuel d'Enda a figuré parmi mes toutes premières actions prioritaires. Le format du rapport annuel a déjà été discuté lors de multiples rencontres internes et un consensus s'est plus d'une fois dessiné autour d'un document plus analytique et synthétique, présentant nos contributions les plus marquantes et nos prises de position dans plusieurs domaines, sélectionnés parmi la trentaine de thématiques sur lesquelles intervient l'Organisation. L'année 2007 ayant été une année charnière dans l'évolution d'Enda, le *Rapport annuel 2007* se devait de porter la marque de ce tournant. C'est ce qui justifie un contenu du document indiquant clairement que la *Relance institutionnelle et politique* est bien entamée et rendant également compte des contributions d'Enda dans quatre domaines importants, à savoir : 1) les changements climatiques, 2) la sécurité alimentaire, 3) les négociations commerciales et 4) les migrations internationales.

JOSÉPHINE OUEDRAOGO
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

1. VERS UNE MEILLEURE GOUVERNANCE D'ENDA

L'amélioration de la gouvernance d'Enda ne peut avoir de sens que si elle s'inscrit en appui à la mise en œuvre des orientations politiques et des missions spécifiques de l'Organisation. C'est donc dans cette optique qu'Enda se propose de revoir, d'une part, les dispositifs de régulation et de gestion de ses interactions internes et externes, et d'autre part, ses systèmes de mobilisation et de gestion tant de ses ressources humaines et financières que de ses partenariats. A cet égard, deux événements majeurs ont marqué l'année 2007. Il s'agit de : 1) la première réunion du Bureau exécutif élargie aux entités, des 02 et 03 juillet, et 2) la prise de service de la nouvelle Secrétaire exécutive en septembre.

1.1. La réunion élargie du Bureau exécutif

La réunion élargie du Bureau exécutif, à laquelle ont pris part les représentants des structures opérationnelles que sont les entités d'Enda, a été un événement majeur qui a confirmé la volonté d'instaurer un mode de gouvernance participative, basé sur le dialogue et la concertation. Lors de cette réunion ont été discutés et retenus un certain nombre d'accords sur les points ci-après :

- la réaffirmation du rôle de la Secrétaire exécutive en tant que coordinatrice de l'Organisation, pour assurer une convergence des programmes des entités autour du projet politique d'Enda ;
- la confirmation du leadership de la Secrétaire exécutive pour assurer l'élaboration et l'expression de positions politiques d'Enda sur des enjeux importants ;
- la mise en place ou l'utilisation de mécanismes de concertation pour définir des priorités thématiques et des positions communes par rapport aux grands enjeux en matière d'environnement et de développement ;
- la confirmation de l'autonomie des entités comme principe fondamental dans le fonctionnement d'Enda ;
- la représentation des entités à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration d'Enda ;
- la révision des textes fondamentaux de l'Organisation (charte, statuts et règlement intérieur), leur adoption par les organes statutaires et leur mise en application ;
- l'assurance d'une présence plus visible d'Enda à certains niveaux stratégiques, tels que la Commission Economique et sociale des Nations Unies (l'ECOSOC), la Commission pour le Développement durable (CDD), la Banque européenne d'investissement (BEI), etc., afin d'élargir l'espace d'influence politique de l'Organisation ;
- le renforcement de la stratégie de communication d'Enda à l'international, tout en améliorant la qualité et l'efficacité de ses outils de capitalisation, de plaidoyer et d'information que sont le rapport annuel, le site web et les publications de toute nature.

1.2. La prise de fonction de la Secrétaire exécutive

En prenant fonction le 3 septembre 2007, dans ce contexte de transition institutionnelle, il s'est avéré prioritaire pour la nouvelle Secrétaire exécutive de s'investir en premier lieu dans la réalisation des points d'accord issus de la réunion du Bureau exécutif élargie aux entités. Elle a donc élaboré de manière concertée, sa première feuille de route semestrielle (novembre 2007 - mars 2008) qui comporte 4 grands objectifs :

- A. la mise en place des mécanismes internes visant une meilleure gouvernance de l'Organisation et la relance des structures déjà créées à cet effet (redynamisation du secrétariat exécutif, relance des comités spécialisés, finalisation des textes d'Enda, organisation des assises en 2008, etc.) ;

- B. la finalisation des documents de stratégie pour une mise en cohérence des programmes et des méthodes d'Enda (instruments de pilotage, cadres de concertation interne, poursuite de la réflexion prospective, etc.) ;
- C. l'élaboration d'une stratégie de construction de nouveaux partenariats stratégiques qui répondent aux nouvelles demandes d'Enda (stratégie de mobilisation des ressources financières, stratégie de communication, rencontres avec des partenaires potentiels, etc.) ;
- D. la rationalisation de la gestion des fonds institutionnels de l'Organisation ;
- E. l'organisation de la rencontre annuelle d'Enda avec ses partenaires stratégiques ;
- F. l'organisation de la réunion des organes statutaires d'Enda prévue en 2008.

En décembre 2007, la plupart de ces objectifs étaient déjà en chantier, à travers la mise en place de groupes de travail responsables de mener les diverses actions sous le leadership de la Secrétaire exécutive.

1.3. La mobilisation des ressources financières

Le budget global d'Enda s'est élevé, pour l'exercice 2007, à **16'282'465 euros**, soit une très nette augmentation par rapport au budget de l'exercice 2006 qui était de 15'119'134 euros. L'on a aussi noté une tendance à la hausse des fonds institutionnels, encore appelés " fonds stratégiques ", accordés par les principaux partenaires financiers de l'Organisation (Suisse, Luxembourg, Autriche et Pays-Bas), qui se sont élevés à **2'345'963 euros** en 2007 contre 2'188'059 euros en 2006. Une hausse qui s'explique par une augmentation significative de la contribution du Grand Duché du Luxembourg, qui est passée de 540'000 euros en 2006 à 740'000 euros en 2007.

En outre, une forte croissance des fonds de projets qui ont connu 100 % d'augmentation en cinq ans, entre début-2002 et fin-2007, a permis d'atteindre le chiffre de **13'925'356 euros**, contre 12'931'076 euros en 2006. La relative stagnation des fonds institutionnels notée durant ces dernières années, en comparaison des performances réalisées dans la mobilisation des fonds de projets, s'explique en grande partie par l'inexistence, au sein de l'Organisation, d'un dispositif central de levée de fonds, comme c'est souvent le cas dans les grandes Organisations internationales non gouvernementales (OING) similaires. D'où une situation particulière où chacune des entités d'Enda organise sa propre stratégie de mobilisation de ressources, en fonction de ses centres d'intérêt propres et de la spécificité de ses partenariats.

Une situation qui n'est pas sans poser un certain nombre de difficultés inhérentes au fait que les fonds mobilisés par les entités étant destinés aux activités de terrain, ne peuvent en aucun cas se substituer aux fonds institutionnels, en ce qui concerne la prise en charge des coûts de fonctionnement des organes de l'Institution (Conseil d'administration, Assemblée générale, Secrétariat exécutif, activités transversales de communication, de suivi-évaluation, de capitalisation, etc.). Qui plus est, le Secrétariat exécutif d'Enda ne s'est pas encore donné les moyens de développer une stratégie conséquente de mobilisation de fonds, selon une synergie impliquant l'expérience et les réseaux de relation de toutes les composantes de l'Organisation (membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Secrétariat exécutif, des Entités, etc.). Un des objectifs de cette stratégie devrait consister à trouver de nouveaux partenaires au Nord, mais aussi au Sud, pour établir avec eux des liens durables, de façon à élargir le cercle actuel des partenaires.

L'élaboration d'un plus grand nombre de programmes communs a également été jugée vitale dans la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour la mise en œuvre d'activités jugées stratégiques par l'Organisation. C'est dans cette optique que les programmes communs *DIAPODE* : *mobilisation des diasporas qualifiées pour le développement* et *MINGA* : *pour des villes durables et solidaires*, qui concernent la quasi-totalité des Entités d'Enda, ont été conçus et financés jusqu'à hauteur de **1,5 million d'euros**, grâce à un partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères. Cette nouvelle option du Secrétariat exécutif, qui a déjà commencé à s'avérer payante, sera déterminante dans la relance des activités d'Enda à l'international. Elle devra certainement être approfondie dans les prochaines années, avec la prospection de nouveaux partenaires intéressés par les thématiques émergentes pour lesquelles Enda tente d'impulser des synergies avec l'ensemble de ses entités.

FONDS INSTITUTIONNELS (en euros)		
PAYS	2007	2006
Autriche	520'000	520'000
Luxembourg	740'000	540'000
Pays-Bas	300'000	300'000
Suisse (DDC, Berne)	785'963	828'059
TOTAL	2'345'963	2'188'059

FONDS DE PROJETS (en euros)		
PAYS	2007	2006
Allemagne	359'681	601'219
Autriche	251'743	156'855
Belgique	293'955	255'243
Canada	273'694	479'896
Danemark	183'105	3'361
Divers Nord	745'759	1'264'860
Divers Sud	232'549	332'284
Espagne	655'109	343'405
France	768'589	1'177'394
Grande-Bretagne	361'626	522'671
Italie	183'584	126'034
Japon	21'075	70'879
Luxembourg	364'850	323'902
Maroc	89'989	299'211
Nations Unies	1'068'403	774'082
Pays-Bas	1'023'674	1'177'549
Sénégal	613'664	773'979
Suède	-	26'508
Suisse	581'607	731'818
Union Européenne	180'717	279'075
Recettes propres	5'571'984	3'274'850
TOTAL	13'925'356	12'931'076

Le choix de présenter les activités d'Enda en 2007 à travers le prisme des quatre thématiques majeures que sont les *changements climatiques*, la *sécurité alimentaire*, les *négociations commerciales* et les *migrations internationales*, n'est pas fortuit. Il est la résultante de plusieurs années de réflexion sur la meilleure manière d'élaborer le rapport annuel d'une organisation tentaculaire, drainant les expériences de plus de trente cinq ans d'interventions multiformes à travers le monde. L'action globale d'Enda, dès lors qu'elle s'est toujours articulée autour de la problématique transversale **Environnement & Développement**, a progressivement épousé les contours d'une dimension holistique, embrassant pratiquement tous les grands domaines du développement durable. L'articulation de ses différentes échelles d'intervention, du local à l'international, n'a pas simplifié la donne. Elle a facilité l'émergence d'initiatives d'autant plus diverses, voire disparates, qu'elles sont justiciables de contextes locaux spécifiques, qui leur confèrent à la fois une validité scientifique et une utilité sociale. C'est ce qui permet de comprendre la trentaine de thématiques investies par l'Organisation, sa présence permanente dans treize pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie du Sud et d'Europe, ainsi que le déploiement de ses activités dans plus de cinquante pays à travers le monde.

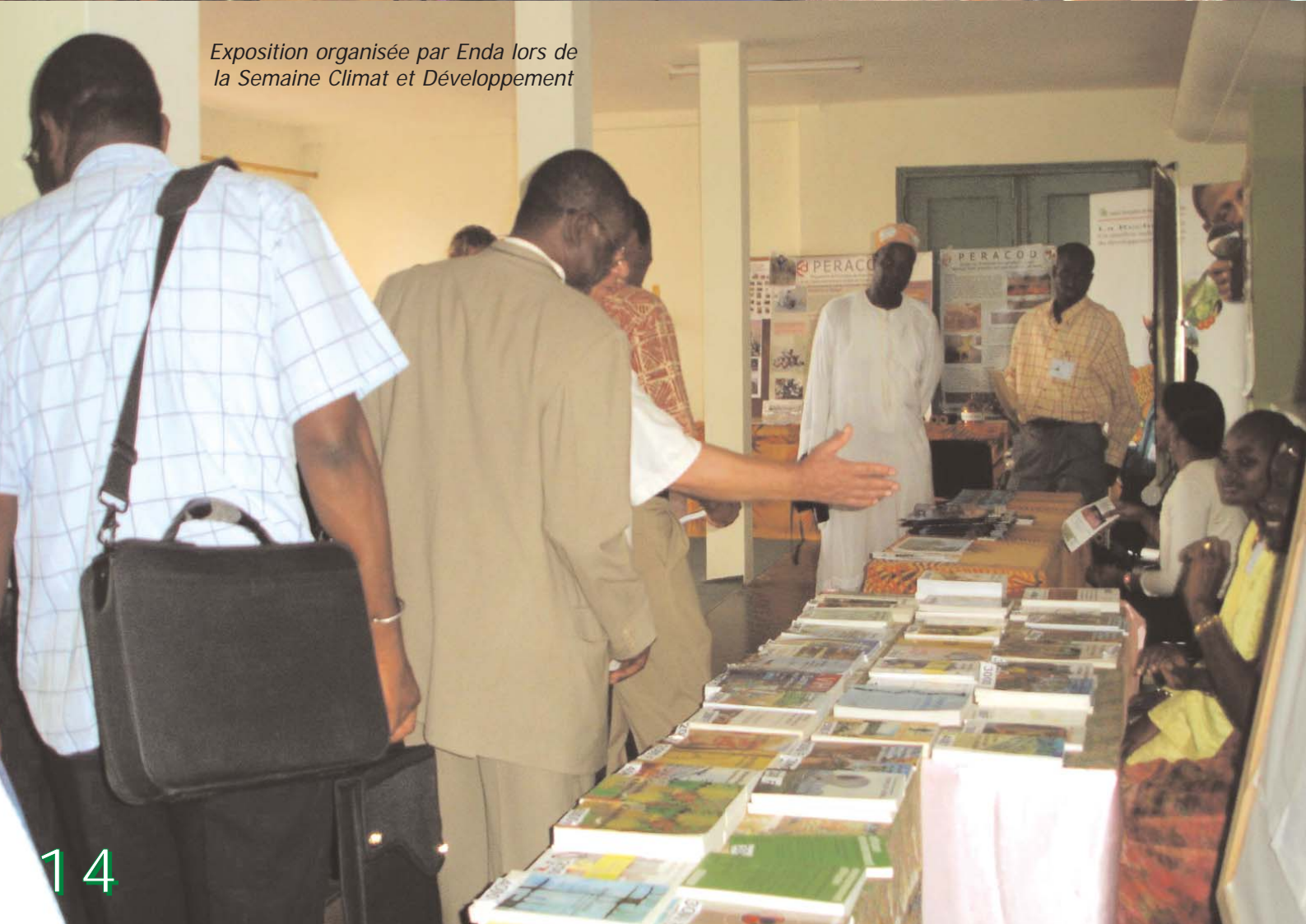
Les rapports de ces quatre dernières années ont voulu montrer cette diversité, en optant pour une description panoramique des interventions, en insistant sur la présentation de celles-ci programme par programme et en veillant à ce que l'essentiel des thématiques soit peu ou prou représenté. Un exercice qui a eu l'heur de plaire à certaines entités d'Enda, ravies de cette présentation différenciée et non quantitative de leurs activités, mais qui a aussi présenté un certain nombre d'inconvénients liés au trop grand nombre de domaines abordés. Plus d'une fois le lecteur non averti s'est perdu dans ce foisonnement d'initiatives de toutes sortes, parvenant difficilement à se faire une idée précise de la contribution effective de l'Organisation aux transformations sociales dans les régions où elle intervient. Mais, la difficulté de l'exercice a surtout résidé dans la volonté de présenter annuellement des activités qui ne trouvent leur justification qu'à travers des programmes pluriannuels. Cela a eu pour conséquence une description toujours partielle, voire parcellaire, de l'action d'Enda qui ne saurait ainsi fonder une analyse adéquate des résultats obtenus durant un laps de temps aussi court.

Le Rapport annuel 2007 a voulu surmonter tous ces écueils, en se voulant à la fois analytique et politique. Analytique, dans la mesure où il donne au lecteur un fil conducteur qui lui permet de comprendre la démarche d'Enda, l'orientation des ses initiatives et la pertinence de ses choix de partenariat. Politique, au sens où il offre un aperçu du positionnement militant et critique de l'Organisation dans les grands débats de l'heure, mais essentiellement en faveur des intérêts des populations défavorisées du Sud. En se focalisant sur les quatre thématiques précitées, ce rapport annuel a certes cherché à capitaliser les acquis de dizaines d'initiatives décrites plus en détail dans les rapports d'activités des entités d'Enda, mais il a aussi voulu montrer la manière dont l'Organisation se construit, à l'international, une position commune à toutes ses composantes.

Toutefois, force est de constater que ce rapport reste confronté à deux limites objectives. Une première, liée au fait que les informations de référence qu'il contient portent davantage sur les activités menées en Afrique, en Asie et en Europe, au détriment de l'Amérique latine où l'Institution envisage pourtant de lancer de grandes initiatives pour les prochaines années. Une seconde, relative à l'absence de certaines thématiques phares de l'action d'Enda, telles que l'accès aux services de base (santé, éducation, eau, assainissement, gestion des déchets, etc.), l'habitat, les politiques urbaines, la gouvernance locale, la formation des acteurs, les enfants et jeunes travailleurs, le microcrédit, etc. Autant de thématiques que les prochains rapports annuels d'Enda ne manqueront pas de prendre en charge, avec des formats mieux adaptés et en proposant des analyses de plus en plus fines, dans une démarche de rédaction encore plus concertée et consensuelle.



Exposition organisée par Enda lors de la Semaine Climat et Développement



2. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans les pays du Sud, les changements climatiques sont sur le point de réduire à néant les acquis significatifs en matière de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire, de santé publique et d'éducation, fruits de longues années d'efforts soutenus des acteurs et des partenaires au développement. Consécutifs au réchauffement planétaire, ces changements interpellent ainsi l'humanité tout entière sur le fait que les conséquences des excès des nations industrialisées frappent avec une extrême violence les pays pauvres et ce, d'autant plus qu'ils n'y ont pas été préparés. En Afrique, les systèmes agricoles risquent l'effondrement du fait de la hausse des températures et de l'irrégularité des précipitations, qui font alterner sécheresses persistantes et inondations catastrophiques. C'est ce qui fait dire au nouveau *Rapport mondial sur le développement humain [Fighting climate change : Human solidarity in a divided world, UNDP, novembre 2007]* que dans les prochaines décennies, plus de 600 millions de personnes pourraient souffrir de la faim et que plus de 26 % de la productivité agricole des zones arides et semi-arides subsahariennes pourraient être perdues. Sans compter les nombreux effets désastreux en termes de raréfaction de l'eau potable et d'augmentation du nombre de personnes exposées aux maladies infectieuses tropicales, telles que le paludisme.

Ces chocs climatiques (sécheresses, inondations et ouragans), constituent actuellement les facteurs qui influent le plus fortement sur la pauvreté et l'inégalité, car non seulement ils menacent la vie des personnes, mais encore détruisent leur patrimoine, provoquent leur sous-alimentation et causent en milieu rural l'exode et les fermetures d'écoles. Mais, fait paradoxal, la coopération internationale dans le domaine de la vulnérabilité et l'adaptation des populations pauvres du Sud aux changements climatiques, ne se développe que très lentement, trop lentement. Les dépenses administrées dans le cadre des mécanismes d'ajustement multilatéraux ne s'élèvent en 2007 qu'à moins de 26 millions de dollars US. Un montant dérisoire équivalant à ce que la seule Grande-Bretagne dépense en une semaine pour se protéger contre les crues de ses cours d'eau. D'où il résulte une exigence de moyens supplémentaires considérables, estimés à quelque 86 milliards de dollars, qui devront être dégagés par les pays de l'OCDE pour protéger efficacement les pays du Sud contre les chocs climatiques. Ce qui devrait non seulement se traduire par un soutien accru en direction des pays subsahariens, afin de renforcer leurs capacités de surveillance du climat et de prévention des catastrophes, mais aussi par une meilleure prise en compte des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté.

2.1. Lobbying et dialogue politique

Convaincu que la bataille se gagne au niveau de l'influence sur les politiques (nationales, bilatérales et multilatérales) et qu'entre 2008 et 2010 le Plan d'action de Bali sur les changements climatiques ne manquera pas d'engager la communauté internationale dans un dédale de négociations complexes, avec pour objectif de mettre les populations pauvres et vulnérables du Sud au centre d'une nouvelle stratégie post-Kyoto, Enda a pris le parti en 2007 de favoriser un dialogue politique accru. Pour préparer ses partenaires de la société civile africaine à ces nouveaux défis, l'Organisation a initié et fait la promotion de plusieurs initiatives, telles que :

1. le processus sur les enjeux " Climat " post 2012, engagé depuis la conférence des Parties de Nairobi (CoP 12, 2006), qui a permis à Enda de réunir à Dakar (03-07 septembre 2007) des ONG d'Afrique (Burkina-Faso, Cameroun, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), d'Europe (RAC-France) et d'Amérique du Nord (Equiterre-Canada), afin de dégager des recommandations pertinentes sur des questions-clés comme la déforestation, l'adaptation ou l'accès à l'énergie. Cette rencontre de Dakar a ainsi jeté les jalons d'une collaboration structurée et efficace entre ONG francophones, en matière de lobbying et de plaidoyer, pour faire progresser les négociations sur le climat, dans un processus de dialogue politique qui a débouché sur la présentation, à la CoP 13 de Bali, d'un document de référence [*Les enjeux climat pour l'après 2012*], retraçant les positions des ONG francophones sur l'ensemble des thématiques étudiées.

2. La Conférence des parties (CoP 13) de Bali (03-14 décembre 2007) a permis à Enda de renforcer son engagement dans le processus de la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en animant un stand dans l'enceinte de la conférence pour la diffusion de ses publications scientifiques, notamment celles réalisées en partenariat avec d'autres organisations, et en prenant part à plusieurs *Side events* et autres tables-rondes. Par ailleurs, Enda a animé le portail thématique *Climat* de la plateforme *Médiaterre*, permettant ainsi la publication de plus de 30 dépêches sur d'importantes questions liées aux problèmes de vulnérabilité et d'adaptation, à la déforestation, à la gestion et au fonctionnement d'un fonds pour l'adaptation, au transfert de technologie, au Programme de Nairobi, à la réduction des émissions découlant du déboisement et au marché international du carbone issu du Protocole de Kyoto. Cette initiative de partage d'information a aussi permis à des acteurs de la communauté francophone, absents de Bali, de suivre la Conférence des Parties et d'avoir une idée sur l'état des négociations. En tant que membre du bureau du *Climate Action Network* (CAN), Enda a également participé aux activités de ce réseau d'organisations de la société civile sur le Climat, contribuant ainsi à la construction des positions communes défendues à Bali.

3. **L'ECBI (European Capacity Building Initiative)**, est une initiative de renforcement des capacités des négociateurs africains, mise en place par Enda, en partenariat avec l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED-Grande-Bretagne) dans la foulée de la préparation de la CoP 13 de Bali. C'est ainsi que 26 négociateurs (dont six femmes), provenant des points focaux climat et des ministères de la planification des pays ouest-africains francophones, en ont bénéficié, ce qui a permis de parvenir à une harmonisation des points de vue sur les questions-clés des négociations sur les changements climatiques. Ils ont en outre émis le vœu qu'à l'avenir, pour résoudre le problème de maîtrise de la langue dans les négociations (l'anglais étant la langue de travail), des programmes d'échanges entre les points focaux des pays francophones et anglophones d'Afrique de l'Ouest puissent favoriser la désignation d'un membre anglophone comme porte-parole des intérêts du groupe des pays africains aux négociations.



4. La Consultation sur les changements climatiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, organisée conjointement par Enda et Lead Afrique à Dakar (20-21 avril 2007), a permis d'engager nombre d'organisations de la société civile sur la question des réponses aux changements climatiques dans le contexte subsaharien. Les participants, en provenance de 16 pays africains, ont tenu à informer le Coordonnateur du NEPAD sur les principales recommandations formulées par la société civile africaine et à l'exhorter à les porter au plus haut niveau lors du Sommet du G8 de 2007.

2.2. Accords multilatéraux sur l'environnement

Enda a inscrit au cœur de sa politique le renforcement de sa place et de son rôle dans la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement, notamment sur les changements climatiques et la désertification. En 2007, l'Organisation a élaboré une stratégie spécifique axée sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques, qui s'est appuyée sur : 1) le renforcement des recherches de terrain par des études de cas, 2) le développement d'outils pédagogiques spécifiques, 3) le renforcement des activités de formation continue, 4) la participation à l'élaboration de plateformes de partage.

1. **Les études de cas** se sont penchées spécifiquement sur l'eau et le stockage du carbone, s'ajoutant ainsi à un programme d'actions pilotes à l'échelle communautaire sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques pour la période 2007-2010, initialement en Zambie, au Niger et au Sénégal.
 - **En Zambie**, le processus s'est déroulé en trois phases : 1) une étude pilote (janvier 2007) réalisée parmi les communautés locales de trois groupes de villages distincts situés à la périphérie orientale de la plaine inondable de Bulozzi, avec pour objectif de contextualiser l'interprétation par les populations locales du climat et de ses impacts sur leur existence et leurs moyens de subsistance ; 2) une enquête minutieuse sur le terrain par une équipe de 8 chercheurs locaux pour interroger les populations de trois groupes de villages spécifiques qui forment les pivots géographiques

L'irrigation à petite échelle comme forme d'adaptation aux changements climatiques dans les régions arides et semi arides



du projet à l'heure actuelle ; 3) une formation spécialisée (septembre 2007) au logiciel de GIS AWhere, mise en œuvre par le Centre LEC de Kampala, en Ouganda, qui avait auparavant bénéficié d'une capacitation dans ce domaine. Le choix de la Zambie, et plus particulièrement de la région des plaines inondables du Zambèze située à l'ouest du pays, s'explique, en partie, par le fait que cette région, à l'instar de la région sahéenne au nord, se trouve dans une zone très menacée par les impacts des changements climatiques.

- **Au Niger**, Enda a mené plusieurs activités de recherche-action dans le district de Maradi au sud du pays, avec pour objectif d'évaluer la vulnérabilité des populations (communautés de base de fermiers, de pasteurs, de commerçants, de décideurs locaux, etc.) à la variabilité et aux changements climatiques. Un premier résultat inquiétant a révélé que plus de 50% des fermiers interrogés déclaraient consommer entièrement leur récolte en seulement trois mois. Une irrigation à petite échelle permet certes de générer quelques revenus durant les neuf mois qui les séparent de la prochaine récolte après la saison des pluies, grâce à la vente des fruits et des légumes ainsi cultivés, mais du fait de la variabilité et des changements climatiques, les eaux superficielles et souterraines sont de plus en plus rares, rendant trop coûteuses les stratégies d'adaptation impliquant un recours à l'irrigation. Pour assurer leur sécurité alimentaire, ces communautés sont alors contraintes de faire appel à des réseaux sociaux de solidarité et à d'autres moyens de subsistance disponibles, qui sont aussi de plus en plus fragilisés par les changements climatiques.
 - **Au Sénégal**, l'étude s'est penchée sur le cas de la région sylvopastorale au nord, où des difficultés liées à la variabilité climatique, à l'insuffisance des ressources naturelles disponibles et à la faiblesse des précipitations (entre 200 et 300 mm par an) réduisent de plus en plus le potentiel économique. L'étude ayant pour objectif de contribuer, de manière significative et durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la région, les informations et les données ainsi collectées ont également servi à modéliser des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans d'autres communautés du Sahel, étant donné les nombreuses similitudes qui existent entre elles.
 - **Les ressources en eau**, dont la gestion rationnelle exige une connaissance précise des bassins versants, a amené Enda à s'intéresser aux fleuves Niger et Sénégal en Afrique de l'Ouest, dont le choix constitue une base d'investigation conduite sous la forme du processus de *writeshop*. Ce processus, engagé au cours de l'année 2006, a conduit à une confrontation des propositions entre 34 partenaires venus de quatorze pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Les conclusions constituent à l'heure actuelle un document de référence pour les institutions qui financent l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des ressources en eau en Afrique de l'Ouest. En outre, Enda s'est penché sur une approche urbaine dans un contexte de variabilité et de changements climatiques, avec le cas de l'accroissement de la demande en eau de la ville du Cap en Afrique du Sud, dont l'étude a été conduite en collaboration avec les différents acteurs intervenant dans la gestion des ressources en eau, avec pour objectif d'engager un processus d'identification des options d'adaptation adéquates.
 - **La recherche sur le thème " Evaluer le carbone stocké " (Kyoto, Think Global-Act Local)** entrée dans sa troisième phase après quatre années de travail, a consisté pour Enda à faire évaluer, par les populations elles mêmes, le carbone stocké, en s'appuyant sur des échantillons de forêts communautaires gérées par ces mêmes populations dans les régions de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et de la zone montagneuse de l'Himalaya en Asie. L'année 2007 a été marquée par un nouveau partenariat avec la Guinée-Bissau, qui agrandit l'espace d'expérimentation tant en surface qu'en type de végétation et renforce l'équipe de l'Afrique de l'Ouest, composée auparavant du Mali et du Sénégal qui ont des écosystèmes sahéens quasi identiques.
2. **Le développement d'outils pédagogiques spécifiques** constitue une part d'autant plus importante dans la stratégie spécifique d'Enda axée sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques, que les activités de renforcement et de développement des capacités sont au cœur de toutes ses interventions dans ce domaine. Ces outils pédagogiques adaptés se distinguent nettement des outils académiques habituels au sens où ils sont faits pour des publics spécifiques d'acteurs engagés dans la vie active et sont largement basés sur la technique du *"learning by doing"*, une méthode de formation par l'action privilégiée dans la formation continue :
- **l'outil de formation en ligne** sur la vulnérabilité et l'adaptation, a été produit par Enda en 2005 (plus de 500 CDroms distribués) et comprend des modules théoriques, des études de cas, des

exercices pratiques et des enseignements tirés des expériences passées. Constamment amélioré tout au long de la réalisation des études de cas et des formations, cet outil modulable et adaptable pour de nombreux publics (formateurs, développeurs de projets, négociateurs, décideurs, conseillers techniques, consultants, scientifiques et organismes régionaux et nationaux dans les pays en développement) est disponible en ligne, en français et en anglais, sur le site : <http://energie.enda.sn>.

- **Le " Kit graphique "** illustrant les interactions entre les processus humains et physiques en situation de vulnérabilité, contient des graphiques qui montrent les différents types de rapports et de processus sociaux et biophysiques entrant en jeu par rapport au développement humain. Les changements climatiques faisant partie de ces processus et étant eux-mêmes le produit de facteurs anthropiques et biophysiques particuliers, influent forcément sur les réseaux humains et écologiques. Des réseaux dont les interactions forment une toile complexe à partir de laquelle on arrive à cerner la vulnérabilité et la résilience humaine et environnementale.
- **Les cinq fiches d'information sur les changements climatiques** ont été élaborées pour être distribuées aux organisations lors des réunions et des ateliers de renforcement des capacités. Chaque fiche d'information comprend une définition, une analyse du contexte, quelques préoccupations spécifiques et autres recommandations (fiche 1 : *qu'est-ce que les changements climatiques et quels en sont les causes et les facteurs ?* - fiche 2 : *quels sont les impacts des changements climatiques en Afrique ?* - fiche 3 : *les implications des changements climatiques pour les femmes en Afrique* - fiche 4 : *quelles sont les implications des changements climatiques pour l'activité économique en Afrique ?* - fiche 5 : *quelles sont les implications des changements climatiques sur le commerce en Afrique ?*).
- **Le Mécanisme de Développement Propre (MDP) en modules** est en phase de mise à jour, afin d'intégrer l'évolution récente de l'orientation du MDP, tout en simplifiant l'utilisation de ces outils. La version finale d'un fascicule de 15 pages sur le MDP en Afrique a été distribuée lors de la CoP 13 à Bali, avec notamment cinq modules qui se présentent comme suit : 1. Les différentes



phases du MDP ; 2. l'élaboration d'un Document de conception du projet ; 3. le principe d'additionnalité ; 4. les caractéristiques des projets à petite échelle ; 5. La surveillance et la distribution de Réduction d'Emissions Certifiées.

3. Les formations et appuis techniques sur la vulnérabilité et l'adaptation ont concerné plus de trente sessions organisées en 2007, dont deux particulièrement stratégiques relatives :

- **au lancement du programme de bourses Enda/C3D (Fellowship Programme)** dont la première édition a été réalisée en 2007, dans le cadre du projet de Développement des capacités face aux changements climatiques (C3D) ;
- **à la deuxième formation de formateurs en vulnérabilité et adaptation** (25-27 juillet 2007, Dakar) qui a permis à Enda de former un pool de 29 futurs formateurs provenant de 14 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. Elle a mis l'accent sur les différents outils et méthodes d'évaluation de vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques, dans le but de démultiplier sur le continent les formations dans ce domaine en utilisant les outils pédagogiques d'Enda/C3D.

2.3. Animation des réseaux

Le dialogue politique qui permet à Enda de renforcer son influence dans les négociations internationales sur le climat ne serait pas possible en dehors de ces coalitions et autres réseaux d'organisations de la société civile qu'il anime et qui lui permettent de partager des expériences et d'enrichir constamment sa démarche :

- 1. le réseau des ONG francophones (d'Afrique, d'Europe et du Canada) sur les questions liées au régime des changements climatiques après 2012**, qui a été relancé en 2006, en collaboration avec RAC-France, UNISFERA et Equiterre (Canada), regroupe des ONG d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Par delà la préparation du dialogue politique de Bali, ce réseau s'est donné pour but de fédérer les ONG de développement actives dans le domaine du climat, afin de proposer des solutions concrètes à la problématique climat et développement.
- 2. Le réseau FEM-ONG** dont Enda est le point focal pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; une responsabilité qui lui a valu de contribuer à l'élaboration d'un programme d'action stratégique quadriennal, et de participer aux deux réunions annuelles du Conseil du FEM, au cours desquelles il a affirmé la nécessité de donner à l'adaptation une place prépondérante.
- 3. Le Climate Action Network International (CAN)** est un réseau mondial d'ONG et d'autres organisations de la société civile, dont Enda constitue le point focal pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre depuis sa création. Le CAN fait un lobbying très remarqué dans le cadre des négociations sur le climat et c'est par le biais de ses actions directes auprès des négociateurs qu'Enda, qui est membre de son bureau international, fait passer la plupart de ses positions politiques.
- 4. Le renforcement des réseaux d'acteurs de la société civile pour le développement des terres arides ou DRYNET**, dont le lancement a été fait en 2007 à Fortaleza au Brésil, est fondé sur le partage de l'information scientifique, la gestion des connaissances, le lobbying et le plaidoyer aux niveaux local, national et international. Les activités réalisées par Enda dans ce cadre en 2007 intègrent :
 - l'inventaire des ONG et des organisations communautaires actives dans le domaine de la lutte contre la désertification au Sénégal ;
 - l'identification de partenaires au développement et de principaux guichets de financement sur les questions de lutte contre la désertification ;
 - la capitalisation et la valorisation des expériences de lutte contre la désertification dans la sous-région ;
 - la sensibilisation des populations et des organes de presse du Sénégal aux conditions d'une gestion rationnelle des terres arides et des principales stratégies définies dans ce domaine par les pays donateurs. Ainsi, une conférence de presse sur le processus DRYNET organisée à Thiès



Les femmes et les jeunes filles sont les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques et de la désertification, du fait de leur rôle crucial dans l'approvisionnement en eau et en combustible.

(13 juin 2007) et une interview accordée à la radio Sud-FM (17 juin 2007) lors de la journée mondiale de la lutte contre la désertification, en ont constitué des temps forts. Plus de vingt journalistes et représentants de la société civile ont pris part à la conférence de presse qui a été relayée par des organes de presse comme *Le Soleil*, *Le Quotidien*, *l'Agence de presse sénégalaise (APS)*, ainsi que par plusieurs sites Internet (*Mediaterre*, *Allafrica*, *Cyberacteurs*, *Sengenre*) ;

- la sensibilisation, lors d'une journée organisée par BothEnds à Amsterdam (26 septembre 2007), des parlementaires et des représentants du gouvernement du royaume des Pays-Bas, de l'opinion publique et des membres de la communauté universitaire sur l'importance d'une meilleure prise en compte du problème de la désertification dans les débats, la recherche et le financement des programmes de développement. Enda, dont les entités à Madagascar et au Maroc participent également à DRYNET, a pu faire durant la rencontre un vibrant plaidoyer pour le renforcement des activités des acteurs de la société civile dans la lutte contre la désertification et a présenté les opportunités économiques qu'offraient les zones arides, en termes de production agricole, de valorisation des produits locaux et de sécurité alimentaire.



Les femmes sont aussi les plus actives dans les stratégies d'adaptation, comme ici dans la lutte anti érosion



Riziculture au Sénégal



Pépinières de riz dans les Niayes (Sénégal)



Riz bio produit dans les Niayes (Sénégal)



Femmes dans les rizières du district de Ratnagiri (Inde)

3. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le concept de sécurité alimentaire, entendu comme l'accès de tous les individus, à tous les moments, à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine, est l'une des entrées majeures d'Enda dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Dans son *Rapport annuel 2006*, Enda soutenait déjà qu'en ce qui concerne l'agriculture sénégalaise, les stratégies préconisées par les partenaires au développement et la stratégie de croissance accélérée prônée par le gouvernement actuel, essentiellement fondées sur la promotion des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, constituaient un pari risqué pour l'avenir. Se fondant sur une réflexion prospective menée en partenariat avec l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et la Confédération nationale de concertation des ruraux (CNCR), Enda manifestait ainsi sa préférence pour une stratégie de reconquête du marché national des produits alimentaires et une stratégie d'exportation de produits alimentaires sur les marchés africains, jugées plus efficaces et donc plus porteuses d'avenir pour le continent.

Ainsi, le ton était donné : " les organisations paysannes posent de plus en plus le débat en termes de souveraineté alimentaire et donc de protection du marché des produits alimentaires de la sous-région et de soutien aux filières alimentaires. Les implications de cette situation générale, en termes de réflexion prospective, montrent que cet exercice est d'autant plus utile que la transition démographique se dessine dans un contexte historiquement unique. Comparé à l'Europe et aux pays d'Asie, cette transformation profonde de la société sénégalaise va s'opérer dans un temps très court (quelques dizaines d'années), dans un contexte de libéralisation de l'économie mondiale et enfin dans un contexte de croissance démographique élevée où les migrations, comme soupape de sécurité, deviennent de plus en plus difficiles " [*Initiative de prospective agricole rurale - IPAR, 2007*].

L'analyse ainsi faite de la situation au Sénégal est valable pour la quasi-totalité des pays subsahariens. En effet, une étude publiée par la FAO en décembre 2007, prévoyant une augmentation de 49 % du prix des céréales en Afrique au cours de l'année 2008, malgré les prévisions de hausse de 2,6 % de la récolte mondiale de céréales qui devrait atteindre près de 2,2 milliards de tonnes, montre la nécessité de régler d'urgence la question de la production céréalière et partant, de la sécurité alimentaire dans le continent. Car, à l'instar d'autres régions du Sud (Amérique centrale et Asie du Sud), l'utilisation des céréales en Afrique est essentiellement alimentaire, les proportions allant à l'alimentation animale et aux usages industriels y étant relativement minimes. D'où il ressort que pour Enda, les solutions pour les pays pauvres ne peuvent provenir que d'un développement rural volontaire et responsable, destiné à réduire leur dépendance à l'importation de produits alimentaires et à soulager la majeure partie de leur population qui vit surtout de l'agriculture. Les efforts de l'ensemble des acteurs devraient par conséquent être orientés vers deux grandes pistes : 1) la compréhension et l'action sur les facteurs structurels qui menacent le développement de la production alimentaire, et 2) la récusation au niveau politique des facteurs conjoncturels liés aux logiques commerciales ultralibérales qui peuvent anéantir tous les efforts de développement fournis en amont.

3.1. Agir sur les facteurs structurels

Les facteurs structurels de la faiblesse de la production alimentaire dans nombre de pays pauvres, résident dans un environnement physique défavorable, des systèmes de production inadaptés et peu performants, une trop forte pression démographique, une grande vulnérabilité aux changements climatiques, une pauvreté structurelle et des politiques et stratégies alimentaires inadaptées. Il va sans dire que lorsqu'on parle d'environnement physique, de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, avec leur corollaire de destruction des terres arables due à l'érosion, la désertification, la déforestation, la salinisation des sols, la raréfaction des eaux de surface, l'abus d'engrais synthétiques et la pollution due aux pesticides, l'on est au cœur de la stratégie globale d'Enda qui met les questions environnementales au début et à la fin de toute politique de développement agricole responsable. Les expérimentations menées depuis plus de dix ans par l'Organisation en Afrique, en Amérique latine et en Asie visent toutes

à montrer l'importance qu'il convient d'accorder à ces questions, à dégager des alternatives viables au triple plan technique, économique et politique, et à les proposer comme bonnes pratiques à toutes ses entités disséminées à travers le monde, aux décideurs politiques et à toutes les institutions partenaires.

LA PRÉSERVATION DES TERRES ARABLES a ainsi été particulièrement présente en 2007 dans l'action d'Enda qui dispose aujourd'hui d'une solide expérience dans la capacitation des communautés paysannes en Inde, au Sénégal, en République dominicaine et à Haïti.

En Inde, la politique volontariste d'augmentation des rendements promue par les autorités ou *Révolution verte*, s'est traduite par une augmentation considérable des intrants agricoles en termes d'engrais et de pesticides, occasionnant la destruction des terres arables et la modification de la qualité des ressources en eau. Dès les années 70, le lien avait été établi entre la fertilisation des terres par les engrais minéraux et synthétiques et la déstructuration biologique des sols. Mais, l'amélioration des rendements a constamment compensé la perte de surfaces arables, renforçant toujours un peu plus la politique de fuite en avant. La nécessité d'opérer un changement de comportement s'est imposée dans l'esprit des producteurs agricoles lorsque les impacts négatifs sur la santé humaine et animale, ainsi que sur le milieu se sont fait de plus en plus sentir et que la sensibilisation des organisations comme Enda a commencé à porter ses fruits.

C'est ainsi que les consultants mobilisés par Enda en 2007 dans le district de Ratnagiri ont pu travailler avec 12 villages et convier plus de 8000 producteurs locaux à leurs ateliers, en vue de promouvoir les méthodes agroécologiques durables qui fondent l'agriculture biologique. Suite à ces rencontres, 12 groupes d'agriculteurs comptant 240 membres se sont organisés en coopératives, ont établi des contacts avec le Département de la vulgarisation agricole du gouvernement pour obtenir son appui technique et institutionnel, et ont adhéré totalement aux pratiques de l'agriculture biologique. Il s'agit essentiellement des planteurs d'arbres fruitiers, d'épices ou plantes aromatiques et de riziculteurs, rejoints dans ce processus par 25 fabricants d'engrais et de pesticides organiques, 95 producteurs en lombriculture, 320 producteurs de compost, 6 producteurs de pépinières et 12 professionnels de la commercialisation des produits agricoles bio.

Un travail de réseautage a aussi pu mobiliser des groupes-clés dans le développement de l'agriculture biologique, notamment une vingtaine de personnes issues de la recherche scientifique, 70 agriculteurs ayant une technicité avérée en matière de pratiques agricoles traditionnelles, six centres de vulgarisation agricole, plusieurs laboratoires d'analyse physicochimique des sols, trois organismes certificateurs bio, huit organismes de développement agricole de district et trois institutions bancaires. En outre, Enda a mis en œuvre une stratégie de sensibilisation des producteurs par les médias, grâce notamment à la station *All India Radio Ratnagiri* qui a permis de vulgariser des documents sur l'augmentation de la productivité, l'organisation des filières de commercialisation, l'établissement des contacts avec des organismes d'approvisionnement, le renforcement des communautés de base pour la fabrication de pesticides organiques, etc.

C'est suite à ces campagnes qu'Enda a su mobiliser, dans le cadre du reboisement pour la protection des sols, les propriétaires de terres en jachère et 520 petits exploitants agricoles répartis dans 15 villages, pour les inciter à s'engager dans la reforestation, en partenariat avec le Département forestier du district et les producteurs de pépinières et de pesticides organiques. Ainsi, le programme a déjà réalisé la plantation de plus de 5000 plants d'essences aux vertus médicinales (*Gliricidia maculate*), de bois de Teck et de bois de chauffe (*Shikakai* ou *Accacia conciana*) dans un territoire polarisant 8 villages. Des praticiens de l'*Ayurvedic* (médecine traditionnelle indienne), des fonctionnaires gouvernementaux, des chercheurs de l'Université des sciences agricoles (Département de la foresterie et Département des pépinières et des semences) ont également été impliqués dans le processus en tant que personnes ressources.

Au Sénégal, la protection des rizières contre la salinisation accélérée des sols consécutive au déficit pluviométrique, est une des préoccupations majeures des populations rurales de la région naturelle de Basse-Casamance. Celles-ci ont pu l'exprimer à Enda à maintes reprises, lors des concertations organisées pour le développement de la région, sinistrée après plus de vingt ans de conflit armé, et à travers des demandes formelles d'appui institutionnel, organisationnel et technique.

Plantation d'arbres fruitiers en Inde



Lombriculture et compostage en Inde



Bassin de rétention pour la maîtrise de l'eau en Inde



Arboriculture et protection des sols en Inde



C'est ainsi qu'en 2007 les populations de deux vallées de la région de Ziguinchor, s'étendant chacune sur plus de dix kilomètres et polarisant des centaines d'hectares de rizières et plusieurs milliers d'hectares de terres arables, Kabadio et Katouré, ont pu bénéficier des initiatives d'Enda en matière d'aménagements hydroagricoles. Mis en œuvre grâce au concours de l'Union européenne, l'aménagement de la vallée de Kabadio a consisté en la construction de deux digues anti-sel et de 4 diguettes de retenue d'eau munies d'ouvrages évacuateurs, la réhabilitation d'une vieille digue anti-sel, le reboisement de 14 terroirs villageois le long des vallées avec la plantation 5520 plants d'anacardiens, un test de plantation de sisal qui a la capacité de réduire l'ensablement des rizières dû au ruissellement, et la formation de 43 personnes aux techniques d'arboriculture pour les agrumes et les manguiers, et de 73 rizicultrices aux techniques de production rizicole.

Dans la vallée de Katouré, la réhabilitation du barrage anti-sel qui avait été entamée par Enda dès 2005, a pu se poursuivre en 2006 et en 2007, grâce à l'établissement de deux partenariats : avec le Programme alimentaire mondial (PAM) d'une part, qui a soutenu par des dons de vivres la mobilisation des populations des villages riverains lors des travaux de construction ; et d'autre part, avec la Coopération allemande, à travers le PROCAS (projet sénégal-allemand) qui a apporté une contribution financière à hauteur de 63 % du financement total de l'initiative. Enda a pu assurer les 37 % restants, comprenant la formation technique des partenaires de base à la gestion des barrages, le contrôle et le suivi technique. Ainsi, malgré une année 2007 marquée par un grave déficit pluviométrique, une bonne gestion de ces aménagements hydroagricoles a permis au riz de la vallée de Katouré de boucler son cycle végétatif, à la différence d'autres vallées de la région, et de maintenir les rendements (1695 kg/ha) à un niveau relativement élevé par rapport à la campagne 2004-2005 (1462 kg/ha), époque où les aménagements n'étaient pas encore fonctionnels.

En République dominicaine et à Haïti également, Enda a accentué en 2007 ses efforts en direction de quatre organisations paysannes qui s'activent dans l'établissement et la gestion de 1750 systèmes agroforestiers, la création de pépinières, le reboisement durable par les techniques adaptées d'agroforesterie et la mise en place d'unités d'exploitation du bois de sciage. Un travail qui a été possible grâce à l'établissement de plusieurs partenariats institutionnels, avec la FAO, le bureau de la Coopération allemande à Santo Domingo (GTZ), la Fondation Groupe-73 d'Haïti, la Fédération luthérienne mondiale, l'Association des producteurs de Mareau Bœuf et la Jeunesse pour le progrès de forêts des Pins d'Haïti. Ces unités d'exploitation sont des microentreprises rentables qui, en assurant à ces populations paysannes des revenus substantiels, évitent qu'ils n'exercent une pression excessive sur les ressources forestières et ce faisant, garantissent durablement la protection des sols.

LA SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DES PESTICIDES mobilise les efforts d'Enda depuis une vingtaine d'années au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine. Il ya quatre ans, avec l'appui de la FAO, le programme sous-régional GEF (Global Environmental Facility) avait permis à Enda de mettre en œuvre, en partenariat avec la Fondation CERES-Locustox, un centre de formation et d'analyse écotoxicologique au Sahel, une étude pilote sur les résidus de pesticides dans les zones de culture irriguée de la vallée du fleuve Sénégal. Grâce à cette étude participative, les équipes scientifiques avaient pu tester les modifications observées durant ces dernières années sur leur environnement par les populations de la vallée. La dégradation de la qualité des eaux du fleuve avait gravement affecté la santé des hommes, la faune terrestre et aquatique, ainsi que le cheptel. C'est à la suite de cette étude, qui avait permis de mettre au point un système adapté d'alerte précoce, qu'Enda a envisagé la réplique de l'initiative pilote, avec les mêmes institutions partenaires, la réplique de cette initiative dans six pays ouest-africains situés autour du bassin des fleuves Sénégal et Niger (Bénin, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

A travers cette nouvelle initiative sur la "*Réduction de la dépendance de l'utilisation des pesticides agricoles dans les bassins des fleuves Sénégal et Niger*", Enda a procédé à la sensibilisation sur la situation de base, à l'évaluation des polluants contenus dans l'eau douce, le développement des meilleures pratiques et des réseaux communautaires. En 2007, un premier diagnostic réalisé au niveau du delta du fleuve Sénégal (Pont gendarme), de la moyenne vallée (Ouro Madiiwe) et les rives ouest et est du lac de Guiers, a permis de constater que malgré la faiblesse des quantités utilisées par les ménages



Le "Champ-école paysan" (Sénégal)

de producteurs agricoles, la grande diversité des pesticides (une cinquantaine de produits) dont certains organochlorés très toxiques et interdits depuis des années, constitue une menace grave sur la vie de ces populations et sur l'environnement. L'approfondissement de l'analyse de ces résultats devrait renforcer le partage des informations avec l'Université de l'Etat de l'Oregon (USA) qui travaille sur la même problématique. Toutefois, l'objectif fondamental de cette initiative est politique, car il consiste à exercer une influence décisive sur les décideurs, afin qu'ils redéfinissent toute leur stratégie de développement rural dans l'optique d'une agriculture saine et durable. En effet, la tentation reste grande, pour les gouvernants des pays pauvres, d'abonder dans le sens des firmes multinationales fournisseuses d'intrants de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés (OGM), qui cherchent à présenter l'agriculture productiviste comme une nécessité, sous un prétexte fallacieux de lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET TECHNIQUES constitue également un des aspects importants du soutien qu'Enda apporte depuis une dizaine d'années à la paysannerie subsaharienne fortement affectée par la crise agricole. Par le biais de plusieurs expérimentations sur les pratiques agroécologiques menées avec les producteurs de trois zones sensibles du Sénégal (1. les Niayes, où se pratique le maraîchage ; 2. la vallée du fleuve, zone de cultures irriguées ; 3. le département de Tambacounda, zone de production cotonnière sous pluie), Enda a su développer une approche spécifique fondée sur un outil de formation appelé " *Champ-école paysan* ". Cet outil a permis aux producteurs d'apprécier l'importance de la diversification en agroécologie, au sens où elle facilite le maintien de l'équilibre du sol, d'offrir une gamme de produits bio sains, et partant, de mieux les positionner sur le marché local et international, avec des marges bénéficiaires supérieures à celles de l'agriculture conventionnelle.

Ces acquis techniques sont portés au Sénégal par trois organisations paysannes fortes dont Enda a largement contribué à la création et à la structuration : 1) la fédération des agropasteurs dans la communauté de Diender (2500 membres), la fédération *Yakaar Niani Wulli*, dans le département de Tambacounda (1500 membres) et la fédération *Ngataamaré Tooro* à Guédé dans la vallée du fleuve Sénégal (2600 membres). Par ce renforcement des capacités des organisations paysannes, qui demeure une des entrées majeures d'Enda dans ces trois zones d'intervention, qu'il s'agisse des capacités de négociation, de gestion du partenariat, d'entreprenariat ou de recherche de systèmes d'autofinancement (mutuelle d'épargne-crédit, par exemple), Enda apporte un soutien décisif à la production, car l'objectif principal reste l'autonomisation et la professionnalisation de ces fédérations dans la gestion de leur développement. La fédération *Yakaar Niani Wulli*, par exemple, a su renforcer les capacités de production de ses membres, en diversifiant les cultures et en mettant en place un système mutualiste de matériel agricole, ainsi que des unités de transformation artisanale pour les produits bio (coton, fonio et sésame). Cette organisation en forte expansion regroupe plus de 80 villages et se construit une vision politique plaçant l'agroécologie à la base du développement durable de leur terroir et réservant une place prépondérante aux cultures vivrières avec la création de banques de céréales dans les villages.

Agriculture urbaine et amélioration de la nutrition à Addis Abéba

Les initiatives de développement de l'agriculture urbaine menées par Enda à Addis Abéba (Ethiopie) s'efforcent d'encourager les activités de production agricole bio intensive et la production de lait à petite échelle pour une meilleure nutrition dans les ménages pauvres. Les activités mises en œuvre en 2007 ont permis le renforcement de deux aspects fondamentaux de l'action d'Enda dans ce domaine, afin d'en assurer la durabilité et la répliquabilité : 1) la production de légumes dans les communautés touchées ou abritant des personnes vivant avec le VIH/Sida et 2) l'extension des activités d'agriculture bio intensive pour une augmentation notable de la nutrition et des revenus de base des ménages défavorisés. La formation de groupes de maraîchage bio intensif locaux, par le biais de la collaboration avec des associations locales, comme *Tesfa Gohe*, ont ainsi facilité l'identification de porteurs-sains volontaires pour la participation aux activités. L'intensification de la petite production laitière et de l'aviculture bio intensive, a nécessité l'organisation de nombreuses séances de renforcement des capacités en techniques agroécologiques, en partenariat avec le Centre de formation technique et professionnelle de Selam. Plusieurs visites de terrain menées dans les centres d'exploitation agricole de l'agglomération d'Addis Abéba ont facilité l'acquisition, chez les groupes de jeunes et les organisations communautaires de base,

d'une solide expérience sur les meilleures pratiques en matière d'agriculture urbaine durable (recyclage des déchets, compostage, fabrication du biogaz, meilleure utilisation de l'eau, systèmes d'arrosage au goutte-à-goutte, sélection de nouvelles essences pour le renforcement de la production fruitière et techniques d'élevage bio).

L'appui de la Coopération japonaise a d'ailleurs rendu possible la mise en place deux sites de démonstration, au niveau des localités de d'Akaki et de Yeka, qui sont désormais reconnus pour leur exemplarité dans la démonstration de l'efficacité et de la durabilité des techniques d'agriculture urbaine biologique aux communautés de base environnantes. Enda a ainsi prévu de doubler les activités relatives à l'agriculture urbaine durant les trois prochaines années, grâce à la mise à disposition de moyens matériels et techniques adaptés qui ont déjà permis d'améliorer durablement la nutrition au niveau de 200 familles pauvres dans la ville d'Addis Abéba.



3.2. Peser politiquement sur les facteurs conjoncturels

La compréhension des facteurs conjoncturels qui font peser de graves menaces sur la sécurité alimentaire des pays pauvres, semble primordiale pour qui voudrait en minimiser les impacts en agissant au niveau politique. Pour expliquer les crises alimentaires récurrentes qui ont sévi dans certaines parties du monde, comme le Sahel, l'on a souvent avancé des causes conjoncturelles liées à des situations de catastrophe naturelle (sécheresses, inondations, déprédations de cultures, etc.), de catastrophe sanitaire (épidémies, pandémies, épizooties, etc.) ou de drames humains (conflits armés, massacres, exodes, etc.). Mais, la spécificité du contexte actuel réside dans l'apparition de nouveaux facteurs, directement liés à la globalisation de l'économie néolibérale marquée par deux crises internationales majeures : la crise énergétique et la crise financière. En effet, celles-ci ont un impact direct sur les politiques alimentaires des pays pauvres pour plusieurs raisons. D'abord, la crise financière internationale, marquée par le risque

Les groupements de femmes sont très engagés dans les activités d'agriculture urbaine à Addis Abéba



Ateliers de formation en techniques de fumure et de compostage à Addis Abéba



de récession aux Etats-Unis, la baisse inquiétante du dollar, la crise des subprimes (prêts hypothécaires à risque) et les menaces constantes d'effondrement des valeurs boursières, ont fait des matières premières agricoles, notamment céréalières, de nouvelles valeurs refuges, donc spéculatives, pour les établissements bancaires et autres fonds d'investissement. Une situation imputable à la politique des grandes banques centrales qui, en injectant des crédits très bon marché dans le circuit financier sous la forme de milliards de dollars de liquidités, ont orienté tous les spéculateurs vers ces nouveaux investissements à moindre risque. Ensuite, la hausse constante du prix du pétrole augmente les facteurs de production à tous les niveaux et fragilise encore plus l'agriculture de ces pays, fortement dépendante du matériel et des intrants agricoles d'importation. Enfin, l'irruption de l'option agroénergétique dans les choix stratégiques des pays industrialisés a créé une nouvelle donne qui se traduit par l'utilisation de plus de 100 millions de tonnes de céréales dans la fabrication de biocarburants (alors que la consommation annuelle mondiale est de 1008 millions de tonnes), rendant le bilan mondial de produits céréaliers quasi déficitaire en fin 2007. Cela a occasionné une diminution de l'offre de nourriture disponible pour la consommation humaine à l'échelle planétaire et s'est finalement traduit par un renchérissement très significatif des matières premières agricoles et notamment des céréales, impactant durement dans l'économie des ménages dans les pays les plus pauvres.

Il est clair qu'Enda n'a pas été en reste, face à cette situation intolérable, dénoncée par toutes les organisations qui militent pour la défense des intérêts des peuples du Sud, lors des grandes conférences internationales et des forums sociaux internationaux. Face à la volonté politique nouvellement affichée en Afrique, à travers l'initiative de l'UEMOA pour le développement d'un marché régional des biocarburants, Enda a appelé l'ensemble des décideurs à modérer les ardeurs de manière à éviter de tomber dans les effets pervers du commerce international de l'énergie fossile peu profitable aux pays africains, mêmes ceux producteurs de pétrole. En effet, le triptyque approvisionnement-marché-technologie des biocarburants demeure insuffisamment apprécié et mérite davantage de recherche-action. D'où l'utilité de la mise en place d'une plateforme d'échange des connaissances sur les biocarburants, qui constitue un excellent cadre d'approfondissement de la réflexion. Ainsi, Enda contribue activement à la réalisation de l'objectif de la *Competence Platform on Energy Crop and agroforestry Systems-Africa*, qui est de stimuler sur la base d'évaluations multidisciplinaires, la recherche et l'échange d'expériences sur l'utilisation des terres, les innovations technologiques et les politiques en cours dans le domaine des cultures énergétiques. Au cours de l'année 2007, une évaluation des politiques en biocarburants a été entreprise pour éclairer le débat sur les critères de durabilité de ces choix.

Extrait du Papier de position d'Enda sur les biocarburants en Afrique

Les biocarburants pour l'Afrique : une illusion ou une option soutenable pour l'atténuation de la vulnérabilité énergétique et la réduction de la pauvreté ?

L'Afrique a connu plusieurs tentatives pour le développement des biocarburants. Les initiatives au Mali remontent aux années 40, notamment en matière de valorisation du pourghère. Néanmoins, les applications sont restées limitées à des usages à très petite échelle dans un contexte d'amélioration de l'accès des ruraux à quelques services énergétiques. Actuellement, on assiste à une prolifération d'intérêts au sein du continent. L'île Maurice, constitue un exemple de leadership dans le domaine de la valorisation de la bioénergie : 40% des besoins énergétiques sont assurés à travers la cogénération à partir de la bagasse issue d'usines de production de sucre. L'île Maurice, s'oriente aussi vers la valorisation de la canne à sucre pour la production de l'éthanol. D'autres pays ont déjà élaboré des stratégies nationales : le Mali avec des objectifs bien définis, le Sénégal avec un programme national et plusieurs pays de la sous-région sud de l'Afrique (Afrique du Sud, Zimbabwe, Zambie). Mais on doit légitimement se demander si ces stratégies sont basées sur des données fiables (tant au plan agronomique qu'énergétique) et si elles s'accordent avec les politiques agricoles et environnementales.

Toutefois, l'Afrique serait-elle en mesure d'assurer sa sécurité énergétique à partir de biocarburants sans porter atteinte à sa sécurité alimentaire, à son environnement et à sa biodiversité ? Avec la mise en place de standards internationaux sur les biocarburants, les pays africains, qui semblent tentés par la conquête d'un nouveau marché international, seront-ils conformes aux normes de plantation et de production durables. Aussi, au-delà de la formulation de stratégies pour les biocarburants, les pays africains seront-ils en mesure d'atteindre leurs objectifs et être compétitifs sur le marché international ? Les chocs pétroliers des années 70 avaient stimulé le même engouement pour les énergies renouvelables (solaire et éolienne, notamment), mais force est de constater qu'après plus de deux décennies, l'Afrique ne parvient pas à faire de ces énergies un levier pour la sécurité énergétique, la réduction de la pauvreté et le développement durable. L'illusion, déjà vécue autour des technologies d'énergies renouvelables, ne risque-t-elle pas de se reproduire autour des biocarburants ?

Un besoin urgent et immédiat est fortement ressenti en Afrique pour mener une réflexion profonde sur la filière biocarburants qui demeure insuffisamment appréciée. Aussi, le développement à grande échelle des biocarburants devrait-il s'opérer dans le cadre d'une planification énergétique globale appropriée. Les biocarburants doivent être considérés au sein d'un " mix " énergétique qui devrait intégrer toutes les autres formes d'énergies alternatives propres. En plus de la diversification des diverses sources d'énergie, l'efficacité énergétique devrait être une priorité dans les stratégies énergétiques, aussi bien pour les systèmes de production que de consommation. La concertation nationale et l'harmonisation entre les politiques énergétiques, agricoles, environnementales et sociales devraient être assurées, afin de maintenir l'équilibre entre la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et le développement durable.

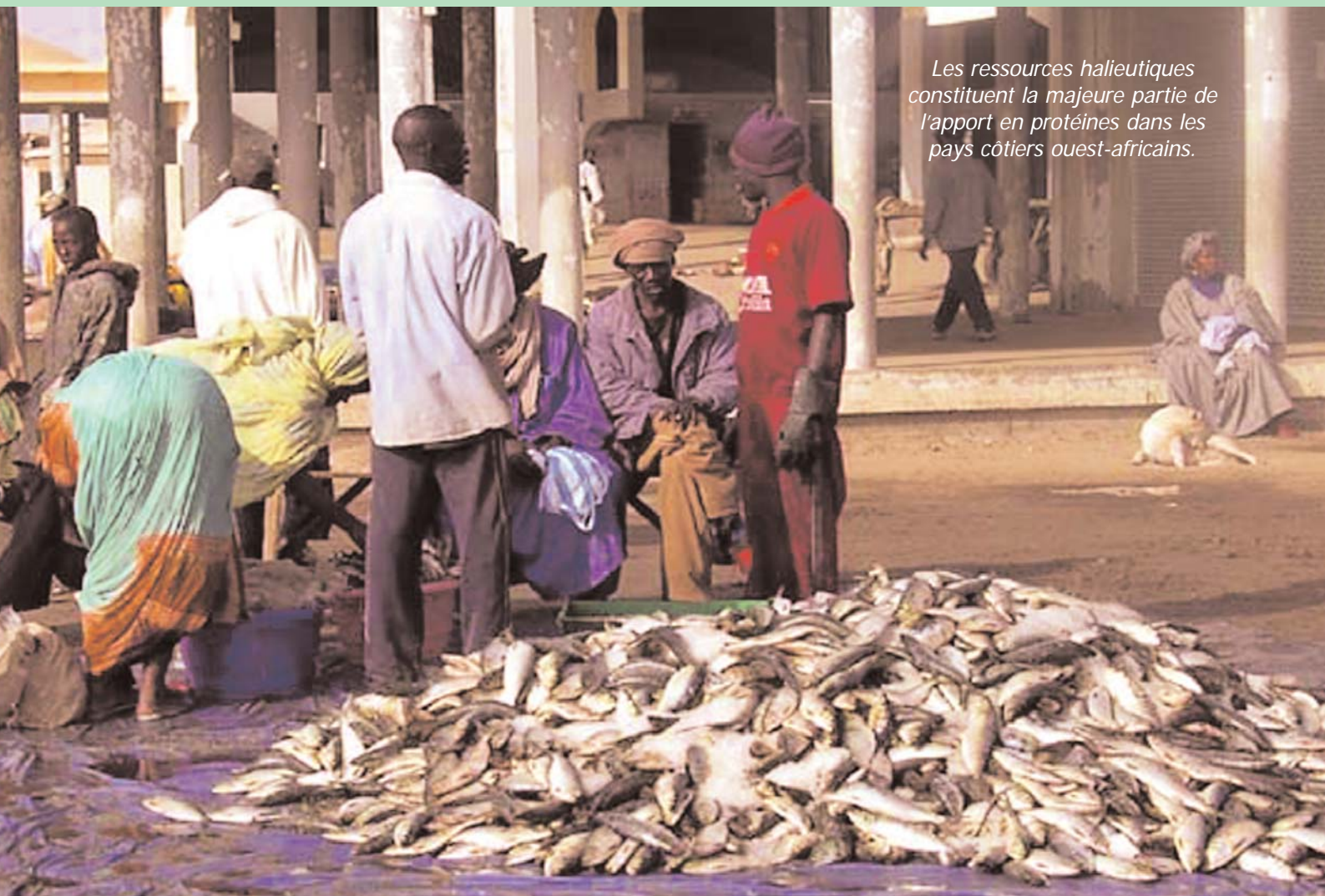
Enda a également réalisé, en partenariat avec le Groupe de recherche et d'échange technologique (GRET), une recherche-action portant sur " *les produits sensibles des filières agroalimentaires du Sénégal, dans la perspective des négociations sur les Produits spéciaux et le Mécanisme de sauvegarde spécial à l'OMC* ". Cette recherche s'est inscrite dans la dynamique de l'initiative que le Sénégal a prise au sein de l'UEMOA de lancer une dynamique de réflexion sur les questions liées aux Produits spéciaux et aux Mécanismes de sauvegarde spéciale dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

En outre, d'autres thématiques portant sur des questions d'économie politique africaine en général, avec une grande acuité pour le cas du Sénégal, ont été analysées, comme : " *l'impact de l'ascendance de l'Inde et de la Chine sur l'économie sénégalaise* " et " *l'aide pour le commerce et le développement du secteur privé basé sur l'industrie agroalimentaire au Sénégal* ". D'une part, ces initiatives ont permis à Enda de passer en revue les différents enjeux auxquels l'économie sénégalaise est confrontée à la lumière de la conjoncture mondiale actuelle et d'autre part, de mesurer l'effort qui devrait être consenti pour une plus grande efficacité de l'aide notamment dans le domaine agricole. Elles entrent ainsi dans le cadre d'exercices d'économie politique qui sont généralement réalisés avec l'appui du centre de développement de l'OCDE. La préoccupation majeure étant la production d'une analyse situationnelle et prospective à partir du cas de l'économie d'un pays africain, face à des dynamiques mondiales incontournables.

Les initiatives qui ont conduit à la mise en place d'un Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO) regroupant autour d'Enda les partenaires les plus significatifs dans la définition et le suivi de ces politiques dans la sous-région, concourent également à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire.

enda en 2007 - le défi de la relance institutionnelle et politique

En effet, ce réseau cherche à contribuer à une pêche durable, gérée de manière participative, prenant en compte les aspirations et les droits des communautés de pêche et soutenue par un engagement fort des États dans le cadre d'une coopération sous-régionale, pour garantir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté par une bonne pratique du commerce et restaurer les pêcheries. C'est dans ce cadre qu'Enda a su revisiter les études de cas réalisées au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Sénégal, afin d'en faire des documents scientifiques de référence à publier dans une perspective de diffusion internationale. Ces publications ont été livrées au public en début 2007 et portent sur les impacts des politiques liées au commerce dans la gestion durable des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest.



Les ressources halieutiques constituent la majeure partie de l'apport en protéines dans les pays côtiers ouest-africains.

Marché aux poissons à Nouakchott (Mauritanie)



La souveraineté alimentaire à l'épreuve du libre-échange en Afrique

Une étude demandée par ACORD (*Agency for Cooperation and Research in Development*), dont l'objectif était de guider son orientation programmatique sur les Accords de partenariat économiques (APE) entre l'Union Européenne (UE) et les quatre sous-ensembles régionaux africains (CEDEAO, CEMAC, SDAGC et AOA) a été réalisée par Enda, entre 2006 et 2007, dans un souci de mieux prendre en compte des aspects dont l'interdépendance est souvent négligée, tels que le commerce et l'intégration régionale. Sous l'angle de la souveraineté alimentaire, il s'est agi de porter un regard critique sur les négociations des APE entre l'UE et les quatre sous-régions africaines en négociation, de faire une analyse de l'état d'avancement de ces négociations en précisant leurs enjeux actuels et futurs. Car, même si la souveraineté alimentaire comme concept n'est pas considéré dans les documents officiels publiés sur les APE, des liens peuvent aisément être établis avec des domaines de négociation comme : le commerce, l'agriculture, la pêche et l'accès au marché. En effet, Enda milite pour la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire pour que la priorité soit donnée à la production locale pour nourrir la population et que l'accès libre aux moyens de production, le droit des paysan(ne)s à produire des aliments, la liberté du consommateur, le droit des États à se protéger des importations à trop bas prix et l'indexation des prix agricoles aux coûts de production, soient garanties par les politiques.

Par ailleurs, il est nécessaire de souligner que certains aspects liés à la souveraineté alimentaire, comme la participation des populations aux choix de politique agricole et la reconnaissance des droits des paysannes, représentent des enjeux transversaux dans les négociations des APE. Ceci se traduit par l'importance accordée par les pays africains à la participation des populations, notamment celles défavorisées au processus de négociation des APE, à travers des structurations d'acteurs présentant des similarités et des spécificités régionales. D'autre part, la réalisation de cette étude a également été l'occasion pour Enda de préciser les liens entre les APE, les processus d'intégration régionale et les dynamiques de coopération transfrontalière. Un lien qui s'explique parfaitement, notamment par rapport à l'une de ses hypothèses majeures de travail qui est que la création d'une zone de libre-échange permettra d'ajuster les structures productives dans un cadre régional et de réaliser ainsi des économies d'échelle. Ces dernières seraient alors susceptibles d'atténuer le choc extérieur produit par l'entrée en vigueur de l'APE et de favoriser une meilleure insertion du marché sous-régional dans l'économie globalisée. La création d'un marché unique africain reste toutefois conditionnée, entre autre, par la libre circulation effective des biens et des personnes, car dans les faits, l'instauration d'une zone de libre-échange ne dissipe que partiellement " l'effet-barrière " produit par les frontières.

enda en 2007 - le défi de la relance institutionnelle et politique

Manifestation organisée lors du Forum social mondial de Nairobi (Kenya)



Le Sommet parallèle de la Société civile organisé en marge du Sommet des chefs d'Etat Europe-Afrique de Lisbonne au Portugal (décembre 2007)



4. COMMERCE ET GLOBALISATION

Les rapports économiques inégaux qui caractérisent la globalisation, telle que véhiculée à travers la pensée hégémonique néolibérale, fondent un commerce mondial sous la domination écrasante des produits de haute technologie à forte valeur ajoutée, donnant ainsi aux pays industrialisés un avantage considérable et insurmontable dans la libre-concurrence. Très tôt, Enda s'est positionné pour dénoncer cet état de fait, affirmant que l'idéologie de l'ouverture totale des marchés du Sud aux produits agricoles et manufacturés du Nord, qui fonde toute la logique des négociations à l'OMC, et partant des accords commerciaux Nord-Sud, tels que les Accords de partenariat économique (APE), constitue une tentative de perpétuation des rapports de domination qui pénalisent les pays pauvres en phase de re-construction de leurs économies, ainsi que de leurs relations Sud-Sud. C'est ce qui a poussé l'Organisation à renforcer son action de construction d'alliances avec les mouvements sociaux qui militent au Nord comme au Sud, en faveur des valeurs de justice, de solidarité et de dignité humaine, autant dans les rapports entre les personnes, qu'entre les communautés et les nations.

4.1. Renforcement des espaces et forums internationaux

Depuis une dizaine d'années, Enda contribue au renforcement des espaces et forums internationaux où se discutent les enjeux liés à la mondialisation, pour la construction d'un monde juste et solidaire. L'Organisation est convaincue que le changement ne peut s'opérer qu'à travers une régulation internationale plus juste et plus en faveur des populations pauvres des pays du sud, grâce au renforcement des espaces sociaux de solidarité et à la mise en œuvre d'alternatives aux forces brutales du marché. Les résultats obtenus dans les domaines du plaidoyer, de la recherche et du renforcement des capacités lui ont valu une reconnaissance internationale comme centre de ressources et d'expertises sur les questions commerciales et de développement durable. Enda assure le Secrétariat du Forum social africain (FSA), depuis la création de cette instance, comme espace de débat et d'apprentissage mutuel des mouvements sociaux africains, solidaire de tous les processus mondiaux visant à construire un monde autre. Par ce biais et sur la base des principes et valeurs inscrits dans sa charte, Enda cherche à :

- renforcer les solidarités entre les mouvements œuvrant en Afrique et ceux du monde entier ;
- consolider les capacités d'analyse, de proposition et de mobilisation des organisations du mouvement social africain, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle en Afrique et au sein du mouvement social mondial ;
- construire un espace africain d'élaboration concertée d'alternatives à la mondialisation néolibérale, à partir d'un diagnostic de ses effets sociaux, économiques et politiques ;
- élaborer des stratégies de reconstruction sociale, économique et politique, incluant une redéfinition du rôle de l'état, du marché et des organisations citoyennes ;
- définir les modalités du contrôle citoyen, afin que l'alternance politique favorise l'expression et la mise en œuvre de réponses alternatives, crédibles et viables.

Le FSA a connu une impressionnante évolution, ses rencontres annuelles organisées depuis six ans sont de plus en plus populaires et médiatisées. Dans ce forum, les thèmes liés au développement des pays du Sud sont abordés par les leaders sociaux de tous les horizons et le partage des différentes expériences s'est révélé capital. Le FSA soutient également l'organisation de forums dans différentes régions du continent africain, car depuis sa création, plus de 40 forums nationaux et sous-régionaux autonomes ont vu le jour à travers le continent. Il a également joué un rôle capital dans le choix de l'Afrique pour abriter le Forum social mondial (FSM) de Nairobi en 2007, convaincu de la nécessité pour le continent d'unir ses forces pour relever le défi de l'organisation. Le FSM de Nairobi a été précédé de plusieurs mobilisations et consultations, notamment des forums nationaux (au Sénégal, au Bénin, au Niger, au Zimbabwe, en Ouganda, en Zambie et au Malawi) et sous-régionaux (Afrique de l'Ouest, Nigéria et Afrique australe) et des forums thématiques :

1. le Secrétariat du FSA a appuyé (à hauteur de 50'000 \$ US) le Mouvement syndical africain qui, sous la coordination d'ICFTU-Africa, basé au Kenya, a organisé une réunion préparatoire des principaux mouvements syndicaux africains, en fin 2006. Cette rencontre a permis aux syndicalistes de définir un plan d'action pour Nairobi, avec pour thème principal le " travail décent " qui fait l'objet d'une campagne mondiale et africaine ;
2. le forum sur les migrations qui a eu lieu durant la même période à Bamako s'est voulu un moment de réflexion sur la question migratoire et une étape de mobilisation pour Nairobi. Il a aussi permis de renforcer les liens entre les acteurs du Forum social polycentrique (Bamako, janvier 2006) et ceux agissant pour le FSM de janvier 2007, car plusieurs de ses membres ont par la suite pris part au forum de Nairobi et organisé des activités sur la question migratoire, en relation avec d'autres groupes africains et européens travaillant sur la même thématique ;
3. le réseau panafricain pour l'éducation des adultes (PALAE) a entrepris, dès mars 2006, un travail de mobilisation de l'ensemble des organisations africaines travaillant dans ce domaine, en programmant l'organisation de son Assemblée générale à Nairobi, en janvier 2007. Le Secrétariat du FSA a apporté à la coordination régionale du PALAE un appui de 20'000 \$US pour aider à cette mobilisation d'organisations de base et à la participation au FSM ;
4. la réunion préparatoire des journalistes et médias d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a permis de les préparer, durant deux jours de réflexion commune et de formation, en décembre 2006 à Dakar, afin que les résultats du FSM puissent être diffusés depuis Nairobi et que les idéaux altermondialistes soient vulgarisés auprès des médias africains. L'impact de cette rencontre a été très important, les journalistes et médias ayant non seulement diffusé les travaux du FSM dans leurs pays respectifs, mais ils ont aussi été des professionnels actifs dans la production d'une information africaine pendant Nairobi, certains s'étant même impliqués dans la production du journal du FSA Flamme d'Afrique ;
5. Un Conseil du FSA, auquel ont participé une cinquantaine d'organisations des différentes parties du continent, a été organisé à Dakar, en décembre 2006, afin d'articuler les stratégies des différentes composantes de la société civile africaine, et de promouvoir certaines actions stratégiques. Ce Conseil a notamment permis aux groupes travaillant sur les droits des femmes et sur le commerce, de définir des stratégies communes et d'articuler leurs actions. Il a aussi été l'occasion d'informer largement sur les préparatifs du FSM et de recueillir les points de vue des différents mouvements. Ainsi, le Comité d'organisation est-africain a apporté quelques éclaircissements nécessaires sur le déroulement du processus et les difficultés ;
6. les organisations paysannes ont préféré organiser un Forum des paysans à Bamako, avant le FSM, mais un nombre significatif de paysans a tout de même été présent à Nairobi et le Secrétariat africain, en collaboration avec ACCORD, a ainsi facilité la participation de plusieurs réseaux parmi lesquels le ROPPA.

La participation des acteurs au FSM 2007 a aussi été largement appuyée par le Secrétariat du FSA, conformément aux recommandations du Conseil africain et au Mémoire d'accord, et s'est traduite par l'aide à la participation des organisations et mouvements sociaux de tout le continent hors Afrique de l'Est. Le Secrétariat a pu faciliter directement la participation (voyage et prise en charge sur place) de 130 personnes provenant de 35 pays d'Afrique d'Ouest, du Nord, du Centre et australe. Trois critères étaient fixés et qui devaient faciliter le choix des participants : équilibre genre, équilibre régional, équilibre entre types de mouvements.

En outre, un budget spécifique de 25'000 \$US a été alloué au Secrétariat du Forum social de la sous-région d'Afrique australe. Au demeurant, force est de constater que l'objectif d'avoir, à Nairobi, le rassemblement de citoyens et de militants africains le plus important de l'histoire du Continent a été atteint. D'où la nécessité de prendre de la distance pour pouvoir apprécier correctement l'impact d'un tel évènement sur les mouvements qui y ont pris part et sur les sociétés africaines elles-mêmes.

4.2. Dialogue politique et négociations commerciales

Enda développe depuis plusieurs années deux initiatives majeures visant à renforcer la participation des organisations de la société civile africaine aux négociations sur le commerce à l'international. La première a pour vocation de favoriser l'émergence aux niveaux national, sous-régional et régional d'une masse critique d'acteurs informés, organisés en réseau et conscients des enjeux des négociations commerciales en cours. La seconde cherche à renforcer les capacités de la société civile et le plaidoyer politique sur l'Accord de Cotonou et a évolué à partir de 2003 pour se consacrer aux négociations de l'APE entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne.

Par la première initiative, Enda a voulu créer les conditions d'une utilisation efficace des opportunités offertes par les différents niveaux de négociation (OMC, APE, AGOA, etc.) dans la poursuite des objectifs de développement durable des pays africains et leur intégration de manière équitable au commerce mondial. Pour ce faire, Enda a mené en 2007 nombre d'activités visant à :

- susciter et consolider la participation effective d'une large palette d'acteurs nationaux dans l'élaboration des politiques de commerce et de développement durable ;
- aider au renforcement des capacités de ces acteurs par la recherche, l'analyse et la production d'une information ciblée sur les différents domaines de négociations commerciales à l'OMC ou dans d'autres instances ;
- contribuer à la création, dans les pays de la sous-région, de masses critiques de compétences diversifiées susceptibles d'appuyer les gouvernements dans la formulation de leurs politiques (les ONG intervenant dans le commerce et l'environnement, les universitaires et chercheurs, secteur privé etc.) ;
- aider à décliner les actions nationales à l'échelle sous-régionale et régionale, afin de créer un réseau interactif d'acteurs capables de mener des actions de plaidoyer et de lobbying auprès de toutes les instances où se discutent les intérêts commerciaux et environnementaux de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Quant à l'initiative d'Enda sur l'Accord de Cotonou elle a cherché à réaliser en 2007 plusieurs de ses objectifs, parmi lesquels :

- la facilitation de la concertation entre les organisations de la société civile et les partenaires des mouvements sociaux et l'aide à la prise de positions communes et concertées ;
- le renforcement de l'information et du dialogue avec les Assemblées Nationales ;
- la participation aux négociations de l'APE, aux fora ACP-UE et autres événements liés au processus de négociation de l'APE ;
- L'organisation du dialogue politique entre les organisations de la société civile et les négociateurs ;
- l'élaboration et la publication des rapports, commentaires et analyses de documents ou des résultats des négociations ;
- la participation aux actions de la campagne " Stop APE " et à la mobilisation sociale ;
- le renforcement du lobbying sur les décideurs et autres parties prenantes ;
- la recherche de financements et de nouveaux partenariats.

C'est dans cette optique qu'à la suite de la *Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest* (POSCAO) de novembre 2006, et du Dialogue régional sur *Les Accords de partenariat économique, la propriété intellectuelle et de développement durable pour la CEDEAO* de mai 2007, Enda et ses partenaires de la plateforme de la société civile africaine ont tenu à organiser, dès début 2008, un Dialogue sous-régional entre les acteurs de la société civile, les gouvernements et les négociateurs de l'Afrique de l'Ouest.

Les principales questions qui ont été abordées au cours de cette rencontre sont relatives à :

1. l'évaluation de la position de la plateforme sur les APE à la lumière des nouvelles évolutions dans les négociations ;
2. la question de la coordination de la plateforme et de la représentation régionale de la société civile ;
3. les relations entre la plateforme et la Commission de la CEDEAO.

L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE LA PLATEFORME dans les négociations de l'APE jusqu'à la date du 31 décembre 2007, devait permettre de dégager de nouvelles priorités pour les organisations de la société civile, en conformité avec le chronogramme élaboré par les négociateurs de l'Afrique de l'Ouest. Elle a permis de jeter un éclairage sur les avancées significatives faites au niveau national et régional, à travers le plaidoyer en direction des négociateurs, des décideurs politiques et des institutions régionales. En effet, c'est grâce aux initiatives des organisations de la société civile régionale, combinées avec l'action d'autres partenaires, que la CEDEAO a pu adopter la posture courageuse et responsable consistant à déclarer la sous-région Afrique de l'Ouest non encore prête à signer l'APE.

Délégation ouest-africaine reçue en audience à Bruxelles par la Commission européenne, le 11 janvier 2008, en présence d'un responsable d'Enda (au fond à droite)



Une position certes saluée unanimement par les organisations de la société civile, mais qui a eu deux conséquences immédiates qui pèseront fortement sur l'évolution des négociations. La première est la signature des accords intérimaires par la Côte-d'Ivoire et le Ghana, avec leurs incidences sur l'intégration et sur la cohérence politique de la région. La seconde est la production par la CEDEAO d'un nouveau chronogramme pour le processus de négociation, en vue de la conclusion d'un APE au plus tard en juin 2009. Le débat sur les nouveaux enjeux dans les négociations APE a ensuite posé la question de savoir si les organisations

de la société civile doivent maintenant assouplir leurs positions pour accepter l'accord de libre-échange qu'ils ont naguère rejeté. Deux positions ont ainsi émergé du dialogue : pour les uns, les différents réseaux et plateformes d'organisations de la société civile africaine doivent maintenir leur opposition à l'APE et continuer à œuvrer pour l'arrêt des négociations ; pour d'autres, l'enjeu se trouve désormais dans l'identification des priorités régionales et la mise en place des stratégies aptes à faire de l'APE en négociation un accord porteur de développement et un moyen pour renforcer l'intégration régionale qui doit en constituer le préalable.

Le consensus qui s'est dessiné autour de la seconde position a permis à la plateforme de dégager des conclusions allant dans le sens de :

1. la prise en compte effective de la dimension développement, tant dans la forme que dans le fond de l'accord, le texte de l'APE devant contenir des dispositions claires et des engagements de l'UE sur des questions de développement identifiées par l'Afrique elle-même ;
2. la considération de l'intégration régionale, mesurable à travers des indicateurs spécifiques, comme un préalable incontournable à l'APE ; toute signature de l'accord devant être assujettie à l'adoption préalable d'un Tarif extérieur commun régional, adapté aux réalités économiques de

tous les pays de la CEDEAO, ainsi que des politiques et des réglementations régionales communes, efficaces dans l'agriculture, l'industrie et les services, entre autres ; les négociateurs ouest-africains devant, dans cette optique, veiller à ce que les accords intérimaires signés par la Côte-d'Ivoire et le Ghana ne soient des points de départ ou des précédents pour faire endosser par la région les niveaux et calendrier de libéralisation qu'ils contiennent ;

3. l'engagement de toutes démarches utiles au niveau de l'OMC, en alliance avec les pays ACP et les pays en développement membres, pour introduire dans l'article XXIV du GATT toutes les flexibilités nécessaires ; les ouvertures juridiques existent et la plateforme demande aux négociateurs et aux décideurs ouest-africains d'explorer les voies de droit en s'appuyant sur l'expertise africaine et internationale ;
4. la nécessité pour l'Afrique de l'Ouest de ne prendre aucun engagement, dans l'éventualité d'une signature de l'APE, qui aille au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour la compatibilité avec l'OMC, à savoir la libéralisation des marchandises agricoles et industrielles et l'exclusion de tous les autres domaines, tels que les services, la propriété intellectuelle entre autres ;
5. la nécessité de faire en sorte que rien dans ce futur accord ne puisse compromettre les stratégies de diversification des partenaires commerciaux de la sous-région ;
6. la nécessité de ne considérer le délai de 18 mois adopté par l'Afrique de l'Ouest pour la signature de l'APE qu'à titre de repère, car il ne devrait pas pousser la région à une précipitation qui pourrait être préjudiciable à une évolution harmonieuse et maîtrisée de la sous-région ;
7. l'engagement de la plateforme à renforcer sa collaboration avec la CEDEAO pour apporter sa contribution dans la recherche d'un partenariat qui prenne en compte effectivement les préoccupations et intérêts des pays de l'Afrique de l'Ouest.

LA COORDINATION DE LA PLATEFORME des organisations de la société civile sur l'Accord de Cotonou est assurée par Enda, qui a fourni ces dernières années de nombreuses actions visant la consolidation et la visibilité de la plateforme. Le mandat qui lui a été réitéré par ses pairs est de

Mobilisation des organisations de la société civile africaine contre les APE : la marche de Bruxelles du 11 janvier 2008



poursuivre dans cette voie, en renforçant notamment les moyens d'action des plateformes nationales, dont certaines souffrent encore d'un déficit institutionnel et matériel préjudiciable à leur efficacité. Les organisations de la société civile africaine ont ainsi réfléchi sur la meilleure forme d'organisation à mettre en place autour d'Enda pour l'aider à remplir plus efficacement son mandat de coordination régionale, et les aspects liés aux ressources et au fonctionnement de la plateforme, ainsi qu'à la périodicité de ses rencontres. La déclaration faite dans ce sens par les organisations de la société civile africaine a été ainsi libellée :

1. *Mandat est donné à Enda pour poursuivre la coordination régionale de la plateforme et représenter la société civile régionale à toutes les réunions de la CEDEAO sur les APE. Enda enverra une résolution dans ce sens au Président de la Commission de la CEDEAO, afin que les dispositions appropriées soient prises.*
2. *Enda doit veiller à une plus grande visibilité de la plateforme et clarifier le fait qu'elle participe non pas dans la délégation du Sénégal, mais en tant que représentant de la société civile régionale.*
3. *Enda mettra en place un mécanisme plus étroit d'échange avec les plateformes nationales, afin de remonter leurs préoccupations au niveau des négociateurs de la région.*
4. *La plateforme envisage de s'ouvrir davantage à d'autres réseaux régionaux et continentaux pour amplifier l'impact des acteurs de la société civile dans le processus des négociations de l'APE.*

LES RELATIONS ENTRE LA PLATEFORME ET LA COMMISSION DE LA CEDEAO sont également un aspect primordial dans la réussite du dialogue politique entamé par Enda et ses partenaires sur les négociations de l'APE. Aussi la plateforme a-t-elle tenu à faire deux recommandations allant dans le sens : 1) d'une lettre officielle adressée au Président de la Commission de la CEDEAO pour demander une rencontre entre la commission et les représentants de la plateforme, afin de discuter sur l'agenda de la CEDEAO dans les négociations de l'APE, les priorités régionales, les responsabilités réciproques, les dialogues possibles, etc. ; 2) de l'identification d'un point focal de la société civile au sein même de la Commission, pour y être le correspondant direct de la plateforme tout au long des prochaines phases, cruciales et décisives, du processus de négociation de l'APE.



Position d'Enda sur l'APE et le commerce des services en Afrique

Le développement du secteur des services est un enjeu majeur pour l'Afrique de l'Ouest, mais continue de faire face à de multiples contraintes qui empêchent le développement de tout son potentiel. Peu de données et d'informations fiables existent sur ce secteur, ce qui ne permet pas une lecture objective de la situation des services de la sous-région, qui puisse permettre la définition d'une stratégie cohérente lors des négociations de l'APE. Ainsi, en l'absence d'une connaissance fine du secteur, les scénarios de libéralisation du commerce des services, qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'APE, seront vraisemblablement basés sur un diagnostic superficiel et des données erronées qui, à leur tour, vont sous-tendre des positions de négociation sans cohérence ni avec l'importance du secteur dans la région, ni avec les engagements des Etats d'Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Tout le contraire de l'Union européenne (UE) qui représente plus de 28% du commerce mondial des services et apparaît comme l'un des principaux demandeurs pour une libéralisation plus poussée dans ce secteur. Sa capacité de production et d'exportation de services, dans tous les principaux domaines couverts par l'AGCS, est indéniable. Pour les domaines où l'Afrique de l'Ouest a des avantages plus élevés en matière d'accès au marché, l'UE a mis en branle toute son expertise en matière de réglementation pour tempérer les engagements pris par des dispositions renvoyant à des questions migratoires et sécuritaires. En l'état actuel des choses, les bénéfices potentiels tirés d'une libéralisation des services dans le cadre d'un APE seront donc beaucoup plus importants pour l'UE que pour l'Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que se déroulent les négociations d'un APE entre l'Afrique de l'Ouest et la CEDEAO. Les services sont inscrits comme thème particulier de ces négociations et un groupe technique conjoint créé à cet effet. Pourtant, la conclusion d'un Accord sur les services n'apparaît pas comme un impératif indispensable à la compatibilité des futures relations UE-CEDEAO avec les règles de l'OMC. Au total, pour un accord qui dit n'avoir que l'ambition d'aider les pays de l'Afrique de l'Ouest à approfondir l'intégration régionale, à augmenter la croissance et à lutter contre la pauvreté, la proposition européenne est restée bien muette sur les vrais enjeux d'un partenariat dans le domaine des services. Une prise en compte de l'importance des services et de l'investissement dans le développement des pays de la sous-région aurait dû déboucher sur un texte plus équilibré qui montre clairement les engagements consolidés de l'UE en matière de coopération, en particulier par la fourniture d'une assistance technique et financière destinée à créer un marché régional des services organisé, réglementé et orienté principalement vers la satisfaction des besoins des citoyens et l'atteinte des objectifs de développement.

Il apparaît aujourd'hui que la sous-région ne peut faire l'économie d'une évaluation objective, qualitative comme quantitative, de l'impact de la libéralisation initiée à travers les programmes d'ajustement structurel, dans le cadre de l'ACGS et dans les traités bilatéraux d'investissement signés entre certains pays européens et ACP, avant de procéder à de nouvelles libéralisations. L'Afrique de l'Ouest est loin d'être prête pour une libéralisation des services dans le cadre de l'APE. Deux options se présentent ainsi pour elle. Elle peut soit exclure le secteur des services de l'APE, afin de poursuivre son œuvre de production d'une réglementation régionale, en tenant compte, si nécessaire, de certaines dispositions de l'AGCS, de la spécificité du secteur dans chaque pays et de la position de ces derniers à l'OMC, soit, dans le cas contraire, demander la poursuite des négociations au-delà de la date prévue pour se donner le temps d'élaborer une réglementation régionale pertinente fondée sur les objectifs d'intégration régionale, de développement durable et de lutte contre la pauvreté. Puisque le secteur des services n'est en rien une condition de compatibilité de l'APE avec l'OMC, il n'y a aucune obligation à y obtenir un accord avant décembre 2007.



Manifestation à Paris contre la loi sur l'immigration "choisie"

Un groupe de migrants tentant de contourner le verrou marocain en pirogue pour rallier Les Canaries



5. MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT

La problématique du développement durable en Afrique ne saurait ignorer la question de la recrudescence spectaculaire des flux migratoires, vers des zones économiquement plus favorables du continent et en direction de l'espace euroméditerranéen dont l'attrait et l'effet fantasmagorique auprès des populations jeunes restent considérables. C'est ainsi que deux formes de migration, aux déterminants socioéconomiques et aux implications politiques souvent identiques, se côtoient et se renforcent mutuellement : 1) celles correspondant à une demande de travail, comme dans le secteur agricole, vers des pays africains ou européens, et 2) celles dites " de transit ", comprenant les mouvements de réfugiés fuyant les conflits armés ou les flux transsahariens vers l'Europe via l'Afrique du Nord. Concernant cette immigration subsaharienne en Afrique du Nord, il faut préciser qu'elle constitue un sujet majeur de préoccupation pour les pays européens. L'Union européenne (UE) encourage et finance à hauteur de 250 millions d'euros (en 2006) des mesures draconiennes de protection des frontières maghrébines, destinées à bloquer ces migrants en Libye, en Algérie et au Maroc où l'on en a dénombré plus de 100'000 qui parviennent très difficilement à intégrer le marché du travail et sont souvent retournés vers leurs pays.

L'accélération de la mobilité internationale et les proportions hallucinantes prises par la migration de travail posent aux pays d'origine des migrants, aux pays de transit, aux pays d'installation, comme à la communauté internationale tout entière de sérieux problèmes économiques, sociaux et politiques, mais aussi éthiques, voire moraux, tant ces situations privent régulièrement les migrants de leurs droits humains fondamentaux. Trop de pratiques de racisme et de xénophobie qu'on croyait d'un autre temps, débouchent actuellement sur de nouveaux cas extrêmes de servitude et de négation de la dignité humaine. Des phénomènes qui ne sont pas imputables aux seuls pays du Nord, fort justement épinglés par les militants des Droits de l'Homme, comme lors des événements douloureux de Ceuta et Melilla en septembre-octobre 2005¹, mais également aux pays du Sud, comme en Afrique où l'on constate des menaces croissantes sur l'intégrité physique des travailleurs migrants. Ces dernières années, les pays d'installation d'Afrique occidentale, centrale et australe (Nigéria, Côte-d'Ivoire, Gabon, Zambie, Angola ou Afrique du Sud) nous ont habitué à des formes d'ostracisme et d'exclusion qui ont parfois débouché sur des massacres, des expulsions en masse ou des privations de droits civiques pour une majorité de migrants anciennement établis, bloquant ainsi toute possibilité d'intégration et d'exercice de la citoyenneté.

Enda est conscient du fait que dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, les dynamiques migratoires sont toujours le reflet de tensions internes qui peuvent être d'ordre économique (famines, paupérisation, chômage, etc.), politique (guerres civiles, massacres ethniques, putschs, etc.) ou environnemental (sécheresse, désertification, inondations, etc.). Ces différents facteurs permettent de comprendre les transformations et autres mouvements massifs de populations qui laissent augurer de nouvelles configurations migratoires. D'où l'intérêt tout particulier qu'il convient d'accorder au phénomène d'amplification de la transgression des frontières, non point pour le fustiger ou tenter de le limiter, mais plutôt pour explorer les possibilités qu'offre une remise en cause lucide de l'étanchéité des limites territoriales nationales, porter un regard critique sur le statu quo en terme d'Etat-nation et promouvoir de nouvelles dynamiques de coopération transfrontalière pouvant offrir au continent de réelles perspectives d'intégration et, partant, de développement.

1. En quelques jours, une quinzaine de personnes avaient été tuées par balle en tentant de franchir la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Des dizaines d'autres victimes très grièvement blessées et plus de 500 autres migrants avaient été déportés et abandonnés, sans eau ni vivres, dans le désert du Sahara. Pour tenter d'endiguer " l'invasion ", des dispositifs de plus en plus sophistiqués ont été mis en place pour protéger ces îlots d'Europe en terre africaine. Si les balles ont été tirées par la police marocaine, c'est bien l'Union européenne qui a fourni les armes. Un partage des tâches imposé par l'Europe, dans le cadre de l'externalisation de sa politique migratoire, qui consiste à faire prendre en charge par ses voisins proches du Sud que sont les pays du Maghreb, la Mauritanie et la Libye, la protection de ses frontières.

5.1. Migrations en Afrique ou la citoyenneté sans frontières

Sous la pression des facteurs multiples qui leur faisaient subir le contrecoup des catastrophes climatiques, de la désertification, des politiques économiques désastreuses et de la mal gouvernance, les populations africaines se sont constamment déplacées vers des contrées moins hostiles, indifférentes aux frontières et aux zones monétaires qui gênent les échanges et brident les dynamiques de développement. Donnant encore la preuve de la porosité séculaire de l'espace sous-régional, certaines études² ont pu démontrer l'existence de trois aires de trafic en Afrique de l'Ouest, animées par des groupes ethniques dont les traditions de mobilité et d'échange commercial se sont constamment renforcées :

1. le pôle du Golfe du Bénin (Nigéria, Cameroun, Tchad, Niger, Bénin), contrôlé par trois groupes ethniques : les Haoussa-Kanouri, les Ibo dont le centre actif est Cotonou et les Yoruba qui développent des activités jusqu'au Sénégal ;
2. le pôle central, contrôlé par les groupes Fan et Dioula et articulé autour de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et de l'est du Mali, avec pour principal moteur le commerce du bétail ;
3. le pôle ouest (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau), correspondant peu ou prou à la Ségambie historique et globalement structuré autour du groupe Mandingue.

Enda, ayant constaté que les flux migratoires ouest-africains épousent depuis toujours les contours de la dynamique spatiale marquée par les axes historiques de circulation des produits, a d'ailleurs mené dans le passé d'intéressantes études qui ont souligné la réalité de ces échanges transfrontaliers et leur fécondité en termes d'intégration. Les travaux concernant la Ségambie méridionale ont été réalisés dans la même optique que ceux qui ont concerné la région reliant Sikasso, Korogho et Bobo Dioulasso entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire, ainsi que la zone Maradi, Katsina, Kano entre le Niger et le Nigéria. C'est à la suite de ces études qu'Enda a enclenché un processus d'élargissement de ses partenariats à d'autres institutions intéressées par ces dynamiques, comme le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et la Direction nationale des Frontières du Mali. C'est ce qui a permis la création d'une coalition sous-régionale de réflexion et d'action dénommée *West African Borders and Integration* (WABI), destinée à valoriser la contribution des initiatives locales ou transfrontalières aux processus d'intégration régionale et de préservation de la paix en Afrique de l'Ouest. Autant d'initiatives couronnées par l'établissement d'un partenariat avec la CEDEAO, avec la mise en œuvre de son Programme d'initiatives transfrontalières, et la création, en son sein, d'une Direction de la coopération transfrontalière, pour une meilleure prise en compte de la problématique dans le cadre de l'opérationnalisation de ses différents programmes.

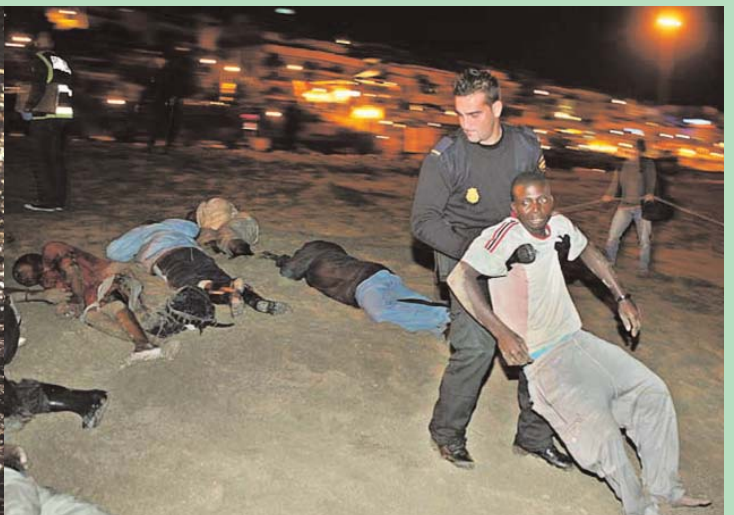
Dans le cadre de son action, Enda a souvent fustigé la non-effectivité de la libre-circulation des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest, telle que stipulée dans le Traité de Lagos de mai 1975 portant création de la CEDEAO. Cette question de l'ouverture totale des frontières, épouse les contours de l'opposition partout constatée sur la planète entre pays nantis, criant à l'invasion qui les mènerait au désastre, et pays démunis dénonçant les formes actuelles de protectionnisme en contradiction avec tous les principes d'humanisme et de solidarité. Et même s'il reste encore beaucoup à faire en matière d'intégration pour réaliser le rêve des chantres de l'Unité africaine, quatre décennies d'échec et d'impasse politique ont constitué un facteur d'érosion de la viabilité de l'État-nation, renforcé la certitude que l'Afrique ne saurait se développer avec des micro-États et permis des avancées significatives dans le domaine de l'intégration régionale. D'ailleurs, la révision du Traité de Lagos en 1993, dictée par la volonté politique d'accélérer le processus d'intégration, est apparue comme une dénonciation du retard accusé dans la libre-circulation. La décision de créer un passeport CEDEAO qui commence à remplacer tous les passeports nationaux, ne crée qu'une supranationalité fictive, tant les tracasseries douanières et sanitaires (à travers l'exigence d'un certificat international de vaccination) sont présentes et rappellent à qui voudrait l'oublier que les frontières sont toujours un obstacle à franchir.

2. Roland POURTIER, *Atlas de la Zone Franc en Afrique subsaharienne. Monnaie, économie, société*, Paris : La Documentation française, 1995 ; *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2000.

Ce retard constaté dans l'ouverture totale des frontières en Afrique de l'Ouest offre un contraste saisissant avec les dynamiques de formation d'espaces transfrontaliers dues à l'intégration spontanée des populations ouest-africaines qui gardent ainsi une bonne longueur d'avance sur les initiatives politiques portées par la CEDEAO. Conscient du fait que l'avenir réside dans le dynamisme de ces citoyens transnationaux qui constituent le ferment indispensable du développement durable de l'Afrique et que l'avènement d'une mobilité accrue des personnes et des biens passe nécessairement par une refonte des cadres territoriaux et des législations nationales, qui ne saurait rester l'apanage des seuls décideurs politiques, Enda a tenu vaillamment à coller à l'évolution qui se dessine sous ses yeux. A la suite de son initiative sur le Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération transfrontalière en Sénégambie méridionale, il a lancé en fin 2006, en partenariat avec le GRDR (Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural), une série de travaux de recherche qui ont abouti, en mi-2007, à la formulation d'un programme transfrontalier dans le bassin du Karakoro, entre la Mauritanie et le Mali, ainsi que des espaces situés entre le Ghana et le Burkina Faso, où d'autres partenaires s'investissent déjà avec succès. Autant d'activités qui devraient certainement enrichir le répertoire ouest-africain des initiatives transfrontalières, qui a d'ailleurs par la suite fait l'objet d'une présentation officielle à la Conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO.

5.2. Migrations hors-Afrique ou les diasporas solidaires

Les événements sanglants de Ceuta et Melilla, et les milliers de jeunes Africains morts noyés ou déshydratés en tentant de rallier les Iles Canaries, entassés sur des pirogues, constituent des faits choquants qui ont mis devant la scène internationale l'épineuse question des migrations africaines vers l'Europe. Les mobilisations faites en préparation du FSM de Nairobi avaient déjà amené Enda et ses partenaires du FSA à organiser un forum thématique à Bamako en octobre 2006, sous forme de " Journées commémoratives de Ceuta et Melilla ". Le forum avait ainsi fustigé la " violence de l'Europe sécuritaire ", considérant que le gonflement des flux de demandeurs d'emplois qui empruntent la voie terrestre et maritime pour rallier l'Espagne était une réalité nouvelle et tragique, qui ne pouvait s'expliquer ni être gérée de manière responsable, démocratique et pacifique qu'à travers une analyse aussi honnête que rigoureuse des bouleversements déclenchés par l'ouverture forcée de l'Afrique au commerce concurrentiel.



*Arrivée de migrants aux Canaries :
des jeunes entre détresse et espoir*

" La migration n'est pas une stratégie de développement durable "

(extraits de l'allocution de Mme Joséphine OUEGRAOGO, Secrétaire exécutive d'Enda, à la Conférence de l'Union européenne sur le développement durable mondial, à Bruxelles en novembre 2007)

La conscience de l'ampleur du phénomène migratoire à l'échelle internationale a considérablement augmenté ces dernières années, sans doute davantage que le phénomène lui-même. Les projections estiment que les flux Sud-Nord vont aller en augmentant, en particulier depuis l'Afrique qui connaît une forte croissance démographique (100 millions d'habitants dans les années 1960, 600 millions aujourd'hui et probablement 1 milliard dans 20 ans) en décalage avec sa croissance économique insuffisante. En effet, la nature de la croissance économique des pays africains n'est pas porteuse d'un développement durable, car elle ne provient pas d'un secteur productif générateur d'emplois et n'engendre pas des formes de richesses partagées et durables.

Force est de constater également que **la migration n'apporte pas de solution aux problèmes de développement des pays du Sud**, car elle n'est, la plupart du temps, qu'une *réponse passive à l'environnement économique, social et politique qui est hors de contrôle du migrant individuel* :

- les transferts de fonds qu'elle génère ne répondent qu'en partie et provisoirement aux manques locaux ;
- la mobilisation des compétences des diasporas, même optimisée, est également un pansement sur une jambe de bois ;
- les migrations temporaires de main-d'œuvre peuvent soulager partiellement les problèmes de chômage et de sous-emploi, mais les emplois occupés dans les pays du Nord sont généralement précaires et utilisés comme variables d'ajustements du marché de l'emploi au profit avant tout des pays d'accueil.

Nous sommes d'accord avec les affirmations du Forum Mondial sur la Migration et le développement, tenu à Bruxelles en juillet 2007, qui stipulent que le développement doit viser à créer *un environnement qui permette à la migration internationale de se produire par choix plutôt que par nécessité*.

C'est pourquoi l'action collective reste nécessaire pour induire des changements sociaux, économiques et politiques. Le développement durable des pays du Nord ne s'est pas construit avec des projets de développement. Après la deuxième guerre mondiale, en même temps que des investissements publics et privés créateurs d'emplois et d'infrastructures économiques et sociales, les pays du Nord ont subi des transformations sociales qui ont contribué à forger une citoyenneté responsable, corollaire de la mise en place de systèmes à caractère démocratique au sein des collectivités, des unités de production, grâce aux syndicats, et au sein des services publics. C'est le poids social et économique des organisations de base qui impose la participation citoyenne aux choix de développement et leur confère un pouvoir de négociation et de contrôle de la classe dirigeante.

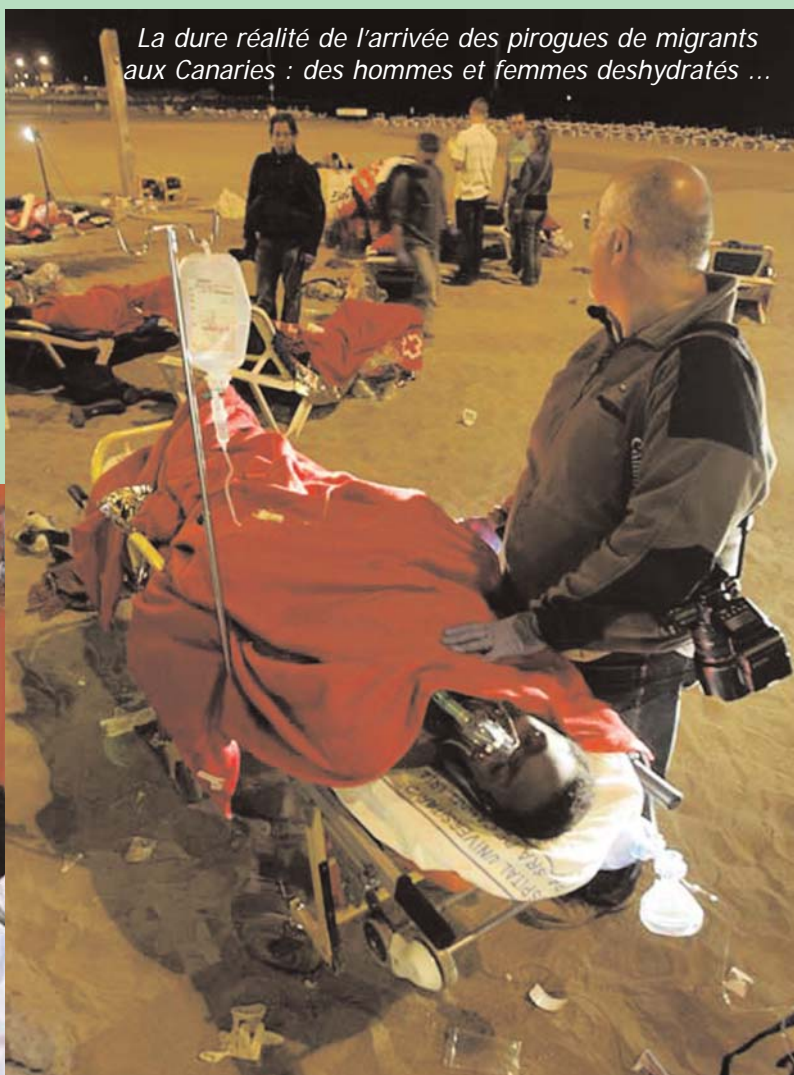
L'émergence de ce poids social et économique passe par l'industrialisation et l'accès accru d'une large proportion de la population à la formation et aux ressources. Enda croit en la capacité des acteurs de base de gérer leurs espaces de vie et c'est pourquoi notre action consiste à créer des conditions favorables au dialogue et à la concertation systématique entre l'ensemble des acteurs (les services publics, les producteurs individuels, les femmes, les jeunes, les opérateurs privés, les organisations sociales, les partenaires extérieurs, etc.) pour opérer des choix bénéfiques au plus grand nombre.

enda en 2007 - le défi de la relance institutionnelle et politique

Le FSM de Nairobi a aussi dénoncé ce lien entre la mondialisation néolibérale et la destructuration socioéconomique des pays subsahariens qui, bien qu'occulté par l'UE, principal gagnant dans l'ouverture totale des marchés du continent, doit être souligné et martelé comme un argument massue destiné à montrer la responsabilité de l'Europe dans la noyade de milliers de jeunes Africains au large des côtes mauritaniennes. Au cours d'une réunion des ministres européens de l'Intérieur portant sur les migrations (Vienne, janvier 2006), la volonté a été réaffirmée de former et d'envoyer des équipes d'intervention rapide dans les pays faisant face à un afflux massif de migrants, et d'organiser des vols groupés pour expulser la quasi-totalité des demandeurs d'asile. Toutefois, ce qui est intéressant et amusant dans leur déclaration, c'est que les ministres européens de l'Intérieur sont allés jusqu'à affirmer que les centres de détention " *ne sont pas des camps, mais des programmes pour créer de l'emploi, leur offrir [aux migrants] un enseignement, pour les aider à commencer une vie par eux-mêmes* ". Qu'est ce qui rend donc l'Europe si maladroite dans son argumentaire, sinon le fait qu'elle ruse avec ses principes ?

Le verrouillage de l'axe Maroc-Espagne a ainsi été déterminant dans l'ouverture de l'axe maritime vers les Canaries. Une brèche naguère insoupçonnée dans laquelle des dizaines des milliers de migrants se sont engouffrés au péril de leur vie, donnant alors la plus grande illustration de leur désespérance et de leur détermination. Cependant, ces événements ne mettent pas seulement en exergue la pauvreté endémique en Afrique subsaharienne, mais aussi et surtout l'absence de perspective des populations africaines à l'heure du libéralisme mondialisé. Car, les causes véritables du découragement et de l'errance de milliers de jeunes Africains, résident surtout dans

La dure réalité de l'arrivée des pirogues de migrants aux Canaries : des hommes et femmes deshydratés ...



... épuisés



... déchirés et marqués à jamais



... ou décédés



l'étouffement dont sont victimes les économies de leurs pays, écrasées par le chômage, peu ou pas prêtes du tout à l'ouverture précipitée et non contrôlée des marchés, envahies par les produits agricoles ou de haute technologie en provenance d'Europe, et les produits manufacturés déversés par la Chine.

La "recolonisation" économique du continent ne profite pas à la majorité des jeunes Africains, c'est évident. Et la solution ne réside certainement pas dans des réponses toutes faites, comme l'Aide publique au développement, la lutte contre la pauvreté par le codéveloppement et l'exigence d'une meilleure gouvernance, qui ne servent trop souvent qu'à donner bonne conscience aux pays industrialisés du Nord et à stigmatiser la "mauvaise volonté des Africains". Si elle veut véritablement aider l'Afrique, il faut que l'Europe soit consciente du fait que la solution passe par un examen sans détours de la relation de cause à effet entre les types d'accords de coopération signés avec le continent et la paupérisation croissante des masses de paysans, de pêcheurs, d'artisans, de petits commerçants et de chômeurs, hommes et femmes, contraints à un exode massif vers l'Europe, pour venir en aide à leurs parents restés au pays.

Les travaux menés par Enda sur la pêche sénégalaise, par exemple, ont pu montrer la relation directe entre la faillite de la pêche traditionnelle, due au pillage des ressources halieutiques, institutionnalisés par des accords léonins avec l'UE, et l'ouverture de la voie maritime vers Les Canaries, que les pêcheurs expérimentés, habitués à aller jusqu'en Mauritanie avec leurs embarcations, n'ont pas tardé à considérer comme une nouvelle activité très lucrative. Par l'Accord de Cotonou de 2000, l'UE est parvenue à imposer aux 70 Etats signataires une clause de réadmission de leurs migrants " clandestins ", allant même jusqu'à prévoir la négociation de futurs accords pour la réadmission des étrangers qui auraient simplement transité sur leur sol avant d'être interpellés comme "sans papiers". On le voit, la volonté des gouvernements européens de piéger les migrants africains est trop souvent soutenue par la passivité et l'indifférence, voire la complicité de leurs propres gouvernants. Les vols charters qui ont renvoyé dans leur pays des milliers de jeunes africains parvenus aux Iles Canaries au péril de leur vie, avec la bénédiction de leurs autorités gouvernementales qui sont parfois allés jusqu'à dépêcher sur place des officiers de police pour les identifier et les jeter dans l'avion, en constituent une des illustrations les plus surréalistes.

Mais, le tour de force de l'Europe, c'est d'avoir fait accepter aux pays de départ des migrants, la notion d' "émigration illégale" qui est une hérésie au regard du droit. Au cours d'une rencontre des ministres de l'Intérieur de la Méditerranée occidentale (Nice, mai 2006), Nicolas SARKOZY, alors ministre hôte de la conférence, saluait " *les efforts des pays de la rive sud de la Méditerranée pour contenir l'émigration illégale vers l'Europe* ". Lui emboitant le pas, les autorités sénégalaises procédaient sur leur territoire à l'arrestation de plus de 1500 " *candidats à l'émigration clandestine* " vers Les Canaries. Mais, si Enda, comme nombre d'organisations de la société civile, est farouchement opposé à la criminalisation de l'émigration, c'est qu'elle est une violation flagrante des Droits de l'Homme.

En effet, l'article 13, alinéa 2 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 proclame que " toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ". Un droit confirmé par plusieurs textes internationaux à portée contraignante, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966. Seulement, dans un contexte de Guerre froide, il permettait de fustiger les pays du Pacte de Varsovie, alors qu'aujourd'hui il est plus commode de le rendre sinon caduc, du moins à géométrie variable. Malheureusement, cette régression intolérable vers un système international qui ostracise des millions d'Africains indésirables, voués à l'enfermement dans des territoires d'où il sera interdit de sortir, pour protéger un sanctuaire de pays riches, ne prend pas en compte le caractère éminemment positif de l'apport de migrants à la socioéconomie de leurs pays d'origine.

Une nouvelle initiative d'Enda intitulée *Migrations entre Afrique et Europe (MAFE) : circulation internationale et développement urbain au Sénégal (2007-2009)*, mise en œuvre grâce à l'établissement d'un partenariat avec le Conseil régional Ile-de-France, l'Agence nationale de la recherche (ANR-France), le Centre français sur la population et le développement (CEPED-France) et l'Institut national d'études démographiques (INED-France), cherche ainsi à démontrer que ce phénomène migratoire pourrait être perçu comme un facteur de mutations sociales dans les pays d'origine des migrants. En effet, MAFE analyse les différentes formes d'interférences entre les histoires migratoires et la construction des familles de migrants, leur participation à l'amélioration du cadre de vie urbain à travers des investissements collectifs, comme c'est déjà le cas en milieu rural, favorisant ainsi la modernisation et la diversification

Arrestation d'un groupe de soi-disant "émigrés illégaux" en route pour Les Canaries, par la Police maritime capverdienne



des activités dans les villes. L'identification des acteurs représentatifs de la diaspora sénégalaise en France et l'analyse du débat sur les migrations en Europe constituent les premiers jalons de cette initiative qui, en définitive, cherche à trancher le débat entre ceux qui persistent à ne voir dans la migration des Africains vers l'Europe qu'un facteur d'accroissement de la dépendance et du sous-développement, et ceux qui, à l'opposé, la conçoivent comme porteuse de changements positifs.

Une autre initiative d'Enda intitulée *Mobilisation des diasporas qualifiées en faveur du développement du Sud* (DIAPODE - 2008-2010), fruit d'un partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères et le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), devrait permettre d'impliquer ces dernières et valoriser leur contribution à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Mise en œuvre dans une dizaine de pays (France, Algérie, République dominicaine, Haïti, Mali, Maroc, Sénégal, Ethiopie, Madagascar et Viêt-Nam), l'initiative est sous-tendue par une réflexion profonde sur les déterminants socioéconomiques de la migration et l'implication des diasporas qualifiées dans le développement de leurs pays d'origine, tout en réaffirmant que l'aide au développement ne doit pas être conditionnée à des objectifs de contrôle des flux migratoires, car le choix doit toujours être laissé aux populations du Sud, quelles qu'elles soient, de migrer ou pas.

Pour ce faire, DIAPODE devrait procéder au recensement préalable des groupes de diasporas qualifiées issus des pays francophones de la zone de solidarité prioritaire (ZSP), grâce à une série d'études précisant leurs modes de structuration, leurs types d'actions privilégiées, leurs attentes et leurs contraintes, etc. Ainsi, l'objectif de cette initiative qui est de décloisonner les relations entre les diasporas qualifiées, les agences de coopération et les ONG, trouve toute sa justification et fonde le recours opportun aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour accroître la visibilité des actions des diasporas tout en offrant des possibilités de mise en relation de la demande en compétences qualifiées au Sud avec l'offre des migrants qualifiés installés au Nord. Des rencontres périodiques en France et dans la dizaine de pays du Sud concernés par DIAPODE - " *les rendez-vous de la diaspora* " - devraient également faciliter cette mise en relation des groupes de diasporas avec les institutions et organismes en recherche de compétences qualifiées au Sud.

Aide publique au développement contre transfert des migrants

Les difficultés des économies subsahariennes sont une conjonction de différents facteurs liés à la faiblesse de l'investissement privé, principal moteur de la croissance économique, et à l'inefficacité de l'Aide publique au développement, principal levier de l'investissement public dans ces pays. Seulement, si l'investissement privé obéit à une logique économique et financière complexe qui échappe souvent à la volonté des décideurs politiques, l'Aide publique au développement est entièrement de leur ressort. Sont désignés sous cette appellation d'Aide publique les dons ou les prêts octroyés à des conditions financières "privilégiées", accordés par certains organismes publics de l'OCDE réunis dans le cadre du Comité d'Aide au développement. Ainsi, il suffit qu'un prêt soit consenti à un Etat à un taux jugé inférieur à celui des marchés financiers pour qu'il entre dans ce cadre, même si par la suite tous les efforts de développement du pays bénéficiaire sont annulés par le poids du service de la dette. Ainsi, l'Aide passe principalement par deux canaux, dont un premier directement administré par les Etats dans le cadre de leur aide bilatérale et un second géré par les institutions multilatérales. Ce n'est ensuite qu'une faible partie de l'aide bilatérale est attribuée aux ONG des pays membres du Comité d'aide au développement, qui la reçoivent via des subventions publiques ou la collecte directe auprès du public ou de fondations privées.

La première cause de l'inefficacité de l'Aide publique au développement, c'est que l'engagement pris par les pays membres de l'OCDE à y consacrer 0,7% de leur PIB n'a jamais été respecté. Les États-Unis ont même poussé le cynisme jusqu'à renier cet engagement, arguant qu'il vaudrait mieux insister sur les investissements privés dont on sait pertinemment qu'ils ne visent qu'à maximiser le profit et non à résoudre des besoins sur le plan social. Qui plus est, la mauvaise foi des pays de l'OCDE les pousse jusqu'à comptabiliser dans l'Aide publique au développement un assemblage hétéroclite de divers coûts liés à la coopération technique, les allègements de dette, les bourses d'études, l'accueil des demandeurs d'asile, etc. Les États-Unis vont même jusqu'à y ajouter des dépenses liées à ce qu'ils appellent la Lutte contre le terrorisme (Irak, Pakistan, Afghanistan, etc.) et d'autres pays du Nord, le coût de leur participation à des opérations de maintien de la paix. Ce faisant, comble de l'absurde, même les dépenses militaires sont comptabilisées dans l'Aide publique au développement. C'est pour résoudre ces contradictions que l'ONU avait organisé la Conférence de Monterrey sur le financement du développement (2002) qui avait souligné la nécessité d'augmenter très sensiblement le montant de l'Aide publique. Koffi ANNAN avait même lancé l'idée de son doublement, pour atteindre le chiffre symbolique de 100 milliards de dollars, indispensable pour permettre la seule réalisation des OMD qui ne se proposent pourtant que de réduire l'extrême pauvreté et ses principales manifestations.

La seconde cause de l'inefficacité de l'Aide publique au développement, c'est que son octroi, dans le contexte subsaharien tout au moins, est toujours conditionné à un certain nombre de préalables touchant aux efforts fournis par les Etats dans la réduction du déficit public, la privatisation des entreprises publiques, la réduction des protections douanières, la suppression du contrôle sur les mouvements de capitaux, etc. Dernièrement, y ont été ajoutées de manière rhétorique la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté, et plus curieusement encore, la signature des Accords de partenariat économique (APE). Autant de conditionnalités définies par les principaux gouvernements du Nord et le couple FMI/Banque Mondiale, dans une perspective purement néolibérale qui soutient que c'est la seule manière de créer de la croissance, de la richesse et des emplois. C'est oublier un peu rapidement que depuis plusieurs années déjà, l'Aide publique au développement n'a pas progressé, que les flux d'investissement ont dramatiquement chuté, que les flux bancaires et les flux publics bilatéraux sont devenus négatifs depuis 2002. D'aucuns ont même constaté une diminution de plus de 30% de l'Aide publique. Cependant que **la principale rentrée massive de ressources financières dans nombre de pays pauvres réside paradoxalement dans une augmentation spectaculaire des envois des migrants, qui ont crû de près de 180% en moins de dix ans.** En effet, face à l'aggravation de la crise économique internationale et à la détérioration des conditions de vie des populations des pays pauvres qui en ont découlé, l'on a constaté un renforcement de la solidarité de la part des migrants établis dans les pays riches. Malgré les rudes obstacles à la liberté de circulation et d'établissement des personnes, les migrants ont envoyé, vers leur pays d'origine, trois à quatre fois plus que l'Aide publique nette octroyée par les pays de l'OCDE. Et ce constat selon lequel les migrants ont été largement plus généreux que les gouvernants des pays les plus industrialisés du monde, appelle à une réflexion de fond sur l'opportunité pour les pays africains de s'engager dans la répression contre l'émigration "illégal" ou de miser sur de nouvelles recettes miracles comme le codéveloppement.

La nouvelle donne qui consiste à voir dans les diasporas qualifiées des acteurs transnationaux de développement, est justiciable du fait que leur importance commence à être reconnue par la communauté internationale. Considérés comme des sources d'investissement et de prospérité, des communautés de savoirs et des vecteurs de technologies pour leurs pays d'origine, les migrants ne sont plus perçus comme une perte, mais plutôt comme les ressources qui sont les plus à même d'impulser le mouvement des pays du Sud vers le développement. En effet, les migrants constituent un "capital financier" considérable, au sens exact où non seulement les transferts de fonds qu'ils effectuent représentent souvent la seule et unique source de revenus pour leurs familles, mais aussi contribuent à l'accroissement des devises et à l'équilibre de la balance des paiements, en plus d'être non générateurs d'endettement pour leurs pays d'origine.

Par ailleurs, les diasporas qualifiées possèdent un réel savoir à transmettre, correspondant à leur expertise professionnelle et technique. Elles peuvent, par conséquent, être d'un apport considérable au développement des capacités des acteurs locaux dans leurs pays d'origine et notamment dans les secteurs prioritaires de développement, comme la santé, l'éducation, la formation professionnelle, etc. Enfin, ces diasporas peuvent être considérées comme les partenaires providentiels dans la mise en œuvre des projets de développement, car elles connaissent de manière pragmatique les contextes locaux et, à la différence des experts internationaux, n'ont besoin d'aucune période d'adaptation linguistique, culturelle ou autre. En plus, elles s'inscrivent dans des réseaux sociaux partageant les mêmes valeurs et au sein desquels règne une confiance partagée qui peut simplifier considérablement les relations entre pays d'origine et pays de destination.

Au demeurant, le but visé par DIAPODE est d'intervenir plus généralement sur le terrain de l'éducation au développement et du plaidoyer, en tentant de mieux vulgariser auprès des acteurs de coopération et du grand public les enjeux de l'exode des cerveaux et de l'option diaspora qui consiste à valoriser les compétences acquises au Nord par les migrants au bénéfice de leur pays d'origine. Une action spécifique menée en direction des décideurs publics, en vue de les conduire à adopter des politiques et mesures plus favorables à une large implication des migrants qualifiés dans le développement de leur pays d'origine, devrait d'ailleurs constituer l'un des aspects les plus saillants de la stratégie d'Enda en matière de migrations internationales.



*Paris, place de la Bastille.
Manifestation des Sans-Papiers de
la coordination Ile-de-France la
veille de l'élection présidentielle
de mai 2007 en France*

ANNEXES

ENTITÉS D'ENDA EN AMÉRIQUE LATINE

ENDA BOLIVIE

M. Carlos OROS

Av. antofagasta No. 308 Villa Dolores El Alto - LA PAZ - BOLIVIA

Tél.: (591-2) 810079/811695 / Fax:(591-2) 811446

E-mail: enboldr@caoba.entelnet.bo

ENDA BRÉSIL

Mme Laura TAVES

Rua Senador Correia 48 - Laranjeiras - cep 22231-180 - RIO DE JANEIRO - BRASIL

E-mail : endabrasil@endabrasil.org.br

Web: <http://www.endabrasil.org.br>

ENDA COLOMBIE

Mme Pilar TRUJILLO URIBE

Calle 33 No. 16-22 Teusaquillo - BOGOTÁ - COLOMBIA

Tel.: +571 338 3140/41/42 / 285 39 49 / Fax: +571 285 66 28

E-mail: endacol@andinet.com

ENDA DOMINICANA

M. Mamerto VALERIO

BP 3370, SANTO DOMINGO - REPÚBLICA DOMINICANA

Tél.: +1-809 385-0421 / Fax: +1-809 385-2359

E-mail: enda.dom@codetel.net.do

Web: <http://www.Funredes.org/endacaribe>

ENTITÉS D'ENDA EN ASIE

ENDA SIDDHI BOMBAY

M. Virup PANWALKER

5, Vashi Saphalya CHS, Sector 9A, Vashi Vashi - 400703, NEW BOMBAY - INDIA

Tel.: +91-22 27 66 19 02 / Fax: +91-22 27 65 88 97

E-mail: paragp@vsnl.com

ENDA VIËTNAM

M. Bang ANH TUAN

C2 Buu long St, Cu Xa Bac Hai, district 10, HÔ CHI MINH CITY - VIËTNAM

Tel.: (84-8) 9700243 / Fax: (84-8) 9703273

E-mail: endavn@hcmc.netnam.vn

ENTITÉ D'ENDA EN EUROPE

ENDA EUROPE

Mme Annelaure WITTMANN

5, rue des immeubles industriels - 75011 PARIS - FRANCE

Tél.: (331) 44 93 87 40 / Fax: (331) 44 93 87 50

E-mail: enda-europe@wanadoo.fr - Web : www.enda-europe.org

ENTITÉS D'ENDA EN AFRIQUE

ENDA ÉTHIOPIE

Mme Azeb GIRMAI

PO Box 25718 Code 1000 ADDIS ABEBA - ETHIOPIA

Tel.: +251-1 51 21 86 / Fax: +251-1 51 45 80

E-mail: enda-eth@telecom.net.et

ENDA INTER-ARABE

Mme Essma BEN HAMIDA - M. Michael CRACKNELL

3, rue el aacha, 2041 ettadhamen,

BP 72 Ksar Saïd II, TUNIS - TUNISIE

Tél.: +216-71 65 06 00 / 65 06 90 / Fax: +216-71 65 07 61

E-mail : bhessma@gnet.tn / Web: www.endarabe.org.tn

ENDA MALI

M. Soumana COULIBALY

Oulofobougou, rue 424, porte N° 200 / BP 3123 / BAMAKO - MALI

Tél.: +223 22 55 64 / Fax : +223 23 25 93

E-mail: enda-mali@cefib.com

ENDA MAGHREB

M. Magdi IBRAHIM

12, rue Jbel Moussa, Appt. 13, JOLI COIN / Rabat Agdal / RABAT - MAROC

Tél. : +212 37 75 64 14 /15 / Fax: +212 37 75 64 13

E-mail: endamaghreb@enda.org.ma / Web: <http://www.enda.org.ma>

ENDA OCÉAN INDIEN

M. Cyrille DE BILLY

BP 1467 ANTANANARIVO - MADAGASCAR

Tél.: +261-20 22 61 64 / Fax: +261-20 22 61 74

E-mail: endaoui@simicro.mg - cdebilly@wanadoo.fr

ENTITÉS D'ENDA AU SÉNÉGAL

ENDA ACAS (Actions en Casamance)

M. Sankoung FALL

BP 224, ZIGUINCHOR - SÉNÉGAL

Tel : +221 33 991 14 07 / Fax : +221 33 991 24 94

E-mail : acas@enda.sn

ENDA BUKOL (Bureau de Kolda)

M. Ibrahima CISSE

BP 169, KOLDA - SÉNÉGAL

Tel : +221 33 996 14 85 / Fax : +221 33 996 17 55

E-mail : acas-kol@enda.sn

ENDA CYBERPOP

Mme Rabia Abdelkrim CHIKH

Centre culturel Blaise Senghor Annexe Ecopole

6, Boulevard Dial Diop / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tel : +221 33 824 65 47 / E-mail: cyberpop@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/cyberpop>

ENDA DIAPOL (Prospectives Dialogues Politiques)

M. Moussa MBAYE

Rue 15 x corniche ouest / BP 7329, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 823 53 47 / Fax : +221 33 823 67 13

E-mail : diapol@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/diapol>

ENDA EAU POPULAIRE

M. Malal TOURÉ

Mermoz Pyrotechnie, Cité des Administrateurs Civils

Immeuble N° 13, 2^e étage, Droite / BP 17072, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 860 41 43 / Fax : +221 33 860 41 39

Email : malal@enda.sn

ENDA ÉCOPOLE *OUEST-AFRICAINE JACQUES BUGNICOURT*

M. Amadou DIALLO & M. Oumar TANDIA

Rue Félix Éboué / BP 21394, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 823 56 63 / 33 822 31 94 / Fax: +221 33 823 95 83

E-mail: ecopole@enda.sn - audiovis@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/ecopole>

ENDA ÉCOPOP (Economie Populaire Urbaine)

M. Mamadou Bachir KANOUTÉ

N° 8609D S. Coeur II / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tel.: +221 33 864 69 59 / Fax : (221) 33 864 68 32

E-mail : ecopop@enda.sn

Web : www.enda.sn/ecopop

ENDA ÉNERGIE

M. Jean Phillipe THOMAS

54 rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 822 59 83 / Fax : +221 33 821 7595

E-mail: enda.energy@sentoo.sn / Web: <http://energie.enda.sn>

ENDA GRAF SAHEL (GROUPE RECHERCHE ACTION FORMATION)

M. Emmanuel Seyni NDIONE

B.P. 13069 Grand-Yoff, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 827 20 25 / Fax: +221 33 827 32 15

E-mail: graf@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/graf>

ENDA JEUNESSE ACTION

M. Pierre Marie COULIBALY & M. Fabrizio TERENCE

54, rue Carnot, BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 889 34 20 / 33 889 34 21 / Fax: +221 33 823 51 57

E-mail: jeuda@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/eja>

ENDA LEAD AFRIQUE FRANCOPHONE

M. Masse LÔ

54, rue Carnot, BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 889 34 30 / 33 889 34 31 / Fax: +221 821 75 95 / 33 823 51 57

E-mail: lead-af@enda.sn / Web: <http://fa.lead.org>

ENDA MADESAHEL (Méthodes Appliquées au Développement du Sahel)

Mme Mame Thierno Aby SY

BP 6259, DAKAR - SÉNÉGAL - BP 414, MBOUR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 823 76 76 / 33 842 29 63 / +221 957 15 33 / Fax: +221 823 76 76

E-mail: madesahel@enda.sn

ENDA PRONAT (Protection Naturelle des Cultures)

Mme Mariam SOW

54, rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 889 34 19 / 33 889 34 37

Fax: +221 823 51 57 / E-mail: pronat@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/pronat>

ENDA RUP (Relais pour le développement Urbain Participé)

M. Malick GAYE

Rue Félix Eboué / BP 27083, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 822 09 42 / Fax: +221 821 41 66

E-mail: rup@enda.sn / Web : <http://www.enda.sn/rup>

ENDA SANTÉ - PLANTES MÉDICINALES
Mme Fatimata SY
Rue Félix Eboué / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél.: +221 33 822 96 95 / 33 823 66 17
Fax: +221 33 823 66 15 / E-mail: endaste@enda.sn

ENDA SANTÉ - ACTION CONTRE LE SIDA
M. Daouda DIOUF
56 COMICO VDN Liberté VI Extension / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél. : +221 33 867 02 62 / Fax : +221 33 823 51 57
E-mail : santecom@enda.sn

ENDA SYNFEV (Synergie, Genre et Développement)
Mme Marie-Hélène MOTTIN SYLLA
Mermoz Pyrotechnie, Cité des Administrateurs Civils
Immeuble N° 13, 2^e étage / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tel/fax : +221 33 860 42 05
E-Mail : mhms@enda.sn / Web : <http://synfev.enda.sn> <http://www.famafrique.org>

ENDA SYSPRO (systèmes et prospective)
M. Taoufik BEN ABDALLAH
73, Rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél. : +221 33 821 70 37 / 33 823 57 54 / Fax : +221 33 823 51 57
E-mail : syspro2@enda.sn

SERVICES COMMUNS AU SÉNÉGAL

ENDA ADRESSOTHÈQUE (Connexion pour la solidarité internationale)
Mme Sata TALL
Résidence du Phare Mamelles, route de Ngor / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél.: +221 33 842 82 60 / Fax: +221 33 822 26 95
E-mail: adressot@enda.sn

ENDA CAF (Coordination Administrative et Financière)
Mme Marie Lou DÔ & M. Jacques MOYNAT
54, rue Carnot / BP 21177, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél: +221 33 889 34 04 / 33 889 34 00 / Fax: +221 33 860 51 33
E-mail: caf@enda.sn

ENDA EDDOC (Edition - Diffusion - Documentation) ESPACE MULTIMEDIA
M. Raphaël NDIAYE
Avenue Habib Bourguiba, BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL
Tél. : +221 33 889 34 17 / 33 889 34 12 / 33 889 34 13 / Fax : +221 823 51 57
E-mail: editions@enda.sn , eddoc-rn@enda.sn

enda en 2007
*le défi de la relance
institutionnelle et politique*

© 2008 enda tiers-monde - secrétariat exécutif

www.enda.sn - Email : se@enda.sn

BP 3370 DAKAR - SÉNÉGAL

